le franco albertain

Mercredi 13 novembre 1974 volume 7 numéro 49

15 cents

Les Franco-albertains seraient bien satisfaits de leur situation

Edmonton -(GL)- En 1971-72, les Franco-albertains auraient fait parvenir 131 plaintes au Commissaire aux langues officielles, à Ottawa. En 1972-73, ce même bureau n'en aurait enregistré que 32. Tels sont les chiffres que communiquait M. Robert Pichette à un groupe de francophones qui se sont réunis avec lui mercredi dernier au Château Lacombe, à Edmonton.

M. Pichette fait partie de la Direction des plaintes du Commissariat aux langues officielles, et il effectuait une tournée à travers tout le Canada pour s'enquérir des réactions des différents groupes en ce qui regarde l'application de la Loi sur des langues officielles.

Réactions favorables

Les personnes présentes ont passé en revue certains ministères fédéraux qui ont des bureaux à Edmonton, et qui doivent donner des services en français sur demande.

On s'est dit particulièrement satisfait du bureau du Secrétariat d'Etat. La réceptioniste est bilingue d'une part, et d'autre part les groupes francophones ont accès aux services de M. Gérard Lebrun qui a d'ailleurs visité à plus d'une reprise la presque totalité des localités où il y a des francophones pour leur venir en aide.

Même remarque pour Information Canada. Ce bureau affiche fièrement ses services bilingues et la réalité est tout à fait conforme aux attentes des francophones. Bien que ce bureau ait été ouvert assez récemment, on ne peut que louer sa remarquable efficacité.

Des changements notoires ont été observés dans les Parcs nationaux, non seulement au niveau des affiches et de la publicité en général, mais aussi au niveau du personnel.

Ministère des Postes

Le ministère des Postes a encore beaucoup de chemin à faire, a-t-on fait remarquer, avant que les francophones albertains s'en disent satisfaits. Bien souvent, par exemple, des lettres doivent faire le tour de la ville parce que le seul mot "rue" pose une indissoluble énigme soit aux employés du Bureau de poste, soit aux facteurs.

Radio-Canada

Par ailleurs, il existe toujours beaucoup de mécontement à l'endroit de Radio-Canada. Les Franco-albertains continuent à déplorer l'absence de radio française dans tout le sud de la province, et ils expliquent mal, pour dire le moins, de tels délais.



Quant à la télévision française, si les francophones d'Edmonton et de la région peuvent en bénéficier, son absence continue à se faire regretter dans les régions de St-Paul, Bonnyville, et Rivière-la-Paix, sans parler de Fort McMurray et Hinton, A Calgary, seuls les privilégiés qui ont le cable peuvent capter le canal 11.

On se plaint que Radio-Canada ne sache pas rencontrer les dates limites qu'il se fixe et, si on en juge par les réactions des personnes présentes à cette rencontre avec M. Pichette, les raisons invoquées pour ces délais répétés (manque d'acier, etc.) ne "collent" plus. Il semblerait que les Franco-albertains ont perdu foi en Radio-Canada qui trop de fois a trompé leurs attentes. Le plan d'accélération de cinq ans de Radio-Canada fait également sourire. On accélère quoi, quand, où et comment?

Air Canada

Si on a pu remarquer quelques améliorations dans les services bilingues d'Air Canada, il reste qu'ici à Edmonton, le français serait sur le même pied que l'espagnol. Outre quelques affiches trilingues qu'on peut remarquer à l'aéroport international, il n'y a à peu près pas d'indices de français. Aucune annonce n'est faite en français et les préposés aux services des billets et des bagages sont rarement bilingues. Selon certaines personnes présentes, la compagnie C.P. Air serait en avance sur Air Canada, en ce qui concerne les services bilingues.

"Créer la demande"

"Il faut se servir de la loi, de dire M. Pichette. Il faut créer la demande. Seuls les citoyens peuvent faire ce travail". Aussi, on souhaite au Bureau du Commissaire aux langues officielles, que les citoyens n'hésitent pa à y communiquer leurs plaintes s'ils sont lésés dans leur droit.

On sait que chacune des plaintes déposées reçoit une attention particulière de M. Spicer lui-même dont l'efficacité est presque devenue proverbiale.

M. Pichette a fait remarquer également qu'on peut communiquer ses plaintes par téléphone. Il suffit de composer le (613) 996-6368 en passant par la standardiste. Ce numéro est celui du Service des plaintes, et on accepte les appels à frais virés.

Mademoiselle Julie

d'Auguste Strindberg

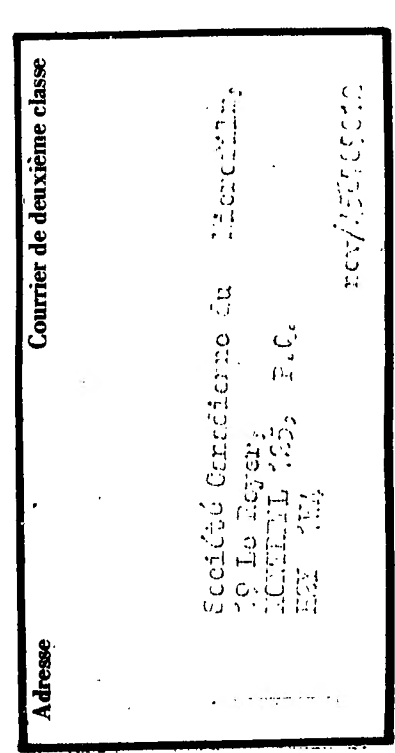
Le suicide, dernier refuge d'une aristocrate décadente qui veut sauver son honneur. A la fin du siècle dernier, Strindberg, un écrivain suédois, a vécu et décrit ce qui serait au coeur des angoisses de l'homme d'aujourd'hui.

Dans "Mademoiselle Julie", il oppose un valet intelligent à une comtesse charnelle et volontaire. A mesure que celle-ci perd peu à peu l'assurance de sa classe, c'est lui, le subalterne, qui affirme sa domination par la force de ses arguments.

Mise en scène: Jean-Marcel Duciaume; Mademoiselle Julie, Evelyne Foëx Olsen; Jean: Frank McMahon; Christine, la servante: Eve Marie.

N.B.: Nous tenons à nous rétracter publiquement d'avoir fait annoncer dans le FRANCO du 6 novembre dernier qu'un des rôles dans "Mademoiselle Julie" était tenu par Eve-Marie Godbout, sachant très bien que la personne qui interprète ce rôle ne porte pas le nom de Godbout, mais que son nom est Eve Marie. Prénom: Eve; nom de famille: Marie.

Jean Fortier et la Direction



Danse folklorique

Une centaine de jeunes gens venus de tous les coins de la province ont participé, en fin de semaine, à une session de danse folklorique qui s'est donnée au Collège Saint-Jean, à l'occasion du 10e anniversaire du "Edmonton Folk Art Council".

Sous la direction de MM. Athan Karras d'Athènes et Guy Landry de Montréal, le groupe a eu l'occasion d'apprendre un grand nombre de danses internationales, aussi bien que plusieurs danses canadiennes- françaises.

L'Honorable Horst Schmid, ministre de la Jeunesse, de la Culture et des Loisirs, est venu rencontrer le groupe samedi après-midi. Annonçant que son ministère accordait une subvention de $1.500 à cette rencontre de fin de semaine, il a invité les groupes régionaux à s'adresser à lui s'ils avaient besoin d'aide financière ou autre pour assurer, en Alberta, notre héritage culturel. "Il est possible, a-t-il dit, que vous deviez essuyer un refus la première fois, mais alors il ne faut pas vous décourager. Il faut revenir à l'assaut. Si votre amie vous refuse un baiser la première fois, a-t-il continué en riant, est-ce que vous ne revenez pas à la charge une deuxième et une troisième



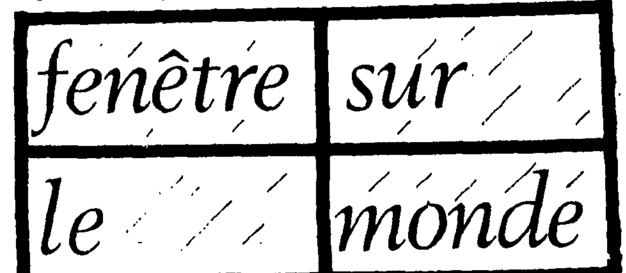
fois? Et est-ce que vous ne finissez pas par obtenir ce que vous souhaitez? Faites de même avec nous".

Pas de supplément de Radio-Canada

Depuis plusieurs mois, les abonnés du FRANCO demeurant dans la région desservie par CBXFT reçoivent régulièrement, avec leur journal, le supplément "Ici Radio-Canada".

Nous regrettons d'annoncer que les imprimeurs de Radio-Canada, étant aux prises avec des conflits syndicaux, cette revue ne sera pas publiée pour une période indéterminée, et ce à partir de la semaine prochaine.

Nous nous excusons de ce contre-temps.



DU MONDE, Y EN AURA

M. Simon Saint-Pierre, vice-président du Comité organisateur des Jeux Olympiques de 1976 à Montréal, considère que ceux-ci provoqueront des investissements d'environ $800 millions. On prévoit la venue de 8,000 athlètes, de 1,000 entraîneurs, de 4,000 journalistes, de 3,000 techniciens de radio et de télévision, et de 3,500,000 spectateurs.

RENOUVEAU CHARISMATIQUE

Le congrès du Renouveau charismatique, ou mouvement de la nouvelle Pentecôte, qui s'est tenu à Québec, a attiré beaucoup de visiteurs et de participants. Environ 10,000 personnes, appartenant à 400 groupes paroissiaux du Québec et d'ailleurs, y ont assisté. Le cardinal Suenens, de Belgique, principal conférencier invité, prononça également l'homélie à la messe de clôture, célébrée par le cardinal Maurice Roy.

$50,000 à JEAN GASCON

Un des plus grands noms du théâtre canadien. M. Jean Gascon, a mérité le prix de $50,000 de la Banque Royale. Agé de 54 ans, M. Gascon a joué dans plus de cent pièces de théâtre, en anglais et en français. Il est directeur artistique du Festival de Stratford depuis sept ans. Il a exercé les mêmes fonctions pendant 15 ans au Théâtre du Nouveau-Monde.

LE PLUS GROS EMPLOYEUR AU CANADA

Les frais contribuent à l'inflation? Ne rejetez pas toute la faute sur la main-d'oeuvre organisée. L'expansion de la bureaucratie à tous les échelons du gouvernement a contribué à l'augmentation des frais de main-d'oeuvre pour les petites entreprises. (Essayez donc d'engager du personnel à Victoria - tout le monde travaille pour Dave Barrett). L'industrie qui progresse le plus rapidement au Canada, c'est le gouvernement qui à lui seul recrute un employé sur sept.

DES ENFANTS BILINGUES A CONDITION QUE...

Des chercheurs de l'Université McGill de Montréal ont fait d'intéressantes études sur les facteurs qui influent sur la décision des familles d'envoyer leurs enfants aux écoles de langue anglaise ou vice versa. Ils ont découvert que le motif des parents qui agissent ainsi est d'avoir des enfants bilingues, mais à la condition que leur milieu culturel ne semble pas menacé.

PLUS DE "LACORDAIRES"

L'Association Lacordaire (mouvement anti-alcoolique) est désormais connue sous le nom de Sobriété Canada. Au début, les règlements étaient très sévères, mais ils le sont beaucoup moins depuis quelques années.

PRIX MOLSON

Le peintre Jean-Paul Lemieux a mérité le prix Molson de $15,000 du Conseil des Arts du Canada, pour sa contribution exceptionnelle aux beaux-arts. C'est une des plus hautes distinction canadiennes dans le domaine de la culture.

SOCIETÉ QUÉBÉCOISE VOUÉE A LA DISPARITION?

Dans le cadre d'un colloque sur la fécondité et la natalité au cours du congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, le démographe Jacques Henripin a déclaré que les Québécois francophones se rapprochent dangereusement du taux d'accroissement zéro (2.2 enfants par famille). Une enquête a démontré que les femmes, en moyenne, ne désirent pas avoir plus de deux enfants et demi. A moins que cette situation ne soit corrigée rapidement, pense M. Henripin, la société québécoise serait bientôt vouée à la disparition, n'arrivant plus à se reproduire suffisamment pour conserver ses effectifs et encore moins pour garder son importance numérique et relative à l'intérieur de la fédération canadienne.

PROBLÈME DE CAFÉ AU C.U.S.J.

Selon le journal des étudiants du Collège universitaire Saint-Jean, LA FOUÈRE, un problème aigu de café se poserait présentement au Collège. L'édition du 1er novembre révèle, en effet, que ce problème se poserait au niveau des professeurs qui ne sauraient pas faire du café, ou qui ne voudraient pas en prendre la responsabilité, ou encore pour qui cette denrée serait trop dispendieuse. La même édition indique que "le temps ne permet pas aux professeurs de prendre une pause-café, car ils sont beaucoup trop occupés à préparer leurs cours". L'affaire demeure obscure, et on espère des éclaircissements sous peu.

DÉMISSION DU DIRECTEUR DE LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS

Le Secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner, annonce avec regret la démission de M. P.D. (Dal) Brodhead comme directeur de la Compagnie des jeunes Canadiens. M. Brodhead a occupé le poste de directeur de la CJC ces quatre dernières années, période durant laquelle la Compagnie fut remodelée en un instrument au service de la collectivité, apprécié au Canada comme à l'étranger. En acceptant la démission de M. Brodhead, M. Faulkner a déclaré que les résultats du travail de la CJC "sont impressionnants et ont été chaleureusement reçus dans des centaines de communautés canadiennes qui ont bénéficié du travail de la Compagnie."

CONSEIL CONSULTATIF CANADIEN DU MULTICULTURALISME

L'honorable John Munro, ministre chargé du multiculturalisme, a annoncé ces jours derniers de nouvelles nominations au Conseil consultatif canadien du multiculturalisme. Le Conseil, créé en mai 1973, fournit au Ministre des avis sur les questions relatives à l'application de la politique fédérale de multiculturalisme. Les membres de ce Conseil sont des particuliers qui représentent les minorités ethno-culturelles, les francophones, les anglophones et les autochtones du Canada. En Alberta, c'est M. Dietrich Von Maydell qui a été à ce poste. M. Von Maydell est un résident d'Edmonton et son adresse est 11551, avenue de l'Université (436-5887). Le mandat des personnes nommées est de trois ans.

Dates à retenir — novembre 74

	26 oct. - 3 nov. *6 RMS RIV VU* Théâtre Citadel Edmonton	24 oct. au 2 nov. (sauf dimanches) Le Studio Theatre de l'Université présente *"Sticks and Stones"* 8h.30 p.m.	31 oct., 2 et 4 novembre CARMEN à l'Auditorium du Jubilée	31 Long métrage au Collège St-Jean à 19h.30 ORPHEE *Entrée gratuite*	1 DANSE DE L'HALLOWEN à Calgary Salle Sainte-Famille 21h.	2 PARTIE DE CARTES à St-Isidore à la salle de l'école à 8h.30
3 Enregistrement de tous les joueurs de hockey de St-Thomas 2h. à 4h. au gymnase de l'école St-Thomas	4	5 Réunion de la F.F.C.F. Souper-conférence du club RICHELIEU d'Edmonton Coral Inn	6 Réunion générale des parents Ecole N-D de Lourdes 7h.30 p.m.	7 Long métrage au Collège St-Jean à 19h.30 LE BOUCHER *Entrée gratuite*	8 Alliance française Conférence M. Georges Poisson Collège St-Jean 20h.00	9 DANSE AVEC ORCHESTRE Salle Sainte-Famille Calgary 20h. Réunion générale annuelle de l'Association des Scouts à Edmonton
10 8 - 9 - 10 novembre Atelier de danses folkloriques au Collège Saint-Jean Pour inscriptions: 466-0882	11	12	13	14 Long métrage au Collège St-Jean LE DESORDRE A 20 ANS 19h.30 *Entrée gratuite*	15	16 Léo Green Singers Ecole Routhier de Falher 8h. p.m. BAL DU RICHELIEU Edmonton
17 PARTIE DE CARTES Saint-Albert Salle communautaire 8h.00	18	19	20 Film à Calgary La mort d'un bûcheron Université (S.T. 148) 20h.	21 Long métrage au Collège St-Jean BENITO CERENO 19h.30 *Entrée gratuite*	22 THEATRE A ST-PAUL "La Veuve" "Chewing gum" (voir page 10)	23 Célébration de la STE-CATHERINE à Bonnyville
24 Rallye de l'ACFA à Falher	25	26	27	28 Long métrage au Collège St-Jean L'AUBERGE ROUGE 19h.30 *Entrée gratuite*	29 29-30 nov. 1 dec. THEATRE FRANCAIS D'EDMONTON *Détails à venir*	30

Importante réunion scoute en fin de semaine

Edmonton (GL) Le Conseil d'administration des scouts, région de l'Alberta a tenu une importante réunion, à l'hôtel Mayfair samedi, le 9 novembre dernier.

Sous la présidence de M. Laurent Ulliac, le Conseil a passé passablement de temps à discuter le rapport financier, présenté par Madame Claire Bernier. Subventionné en grande partie par le Secrétariat d'Etat, le mouvement scout doit néanmoins trouver une bonne partie de ses revenus d'opération, et cette tâche revient précisément au Conseil d'administration et non pas aux scouts eux-mêmes. Ce problème est particulièrement aigu dans les régions. A Saint-Paul, l'ACFA est venue en aide de façon substantielle à leurs scouts francophones. Dans les autres régions, cette forme d'aide semble poser certains problèmes.

A l'ordre du jour, on a également discuté du rôle du Conseil d'administration par rapport au Conseil d'animation. La question est assez délicate, car un manque de compréhension dans l'un ou l'autre conseil pourrait causer des conflits assez importants. Ce sont les animateurs qui sont en quelque sorte responsables de l'éducation des jeunes louveteaux, éclaireurs ou pionniers. Les administrateurs, pour leur part, doivent voir à recruter des animateurs, à leur fournir les ressources nécessaires pour fonder de nouvelles unités, etc. Bref, cette question a été débattue à fond au cours de la journée.

Il a également été question de la décentralisation du mouvement scout, sujet qui avait d'ailleurs été abordé au cours de la dernière rencontre du 26 octobre.

Mme Françoise Brigliadori, de Calgary, était présente à cette réunion, ce qui laisse entrevoir que d'ici quelque temps, on pourrait trouver des scouts francophones à Calgary. M. Gérard Lebrun, du secrétariat d'Etat, a également apporté sa participation à cette rencontre qui s'est terminée en fin d'après-midi.

SUITE DES LETTRES OUVERTES – Page 4

Subvention aux Richard Eaton Singers

Monsieur le Rédacteur,

Dans le Franco-albertain du 30 octobre sous la rubrique "Les arts en bref" vous mentionnez que seul le Calgary Festival Chorus a bénéficié d'une subvention offerte par le Conseil des Arts. J'ai le plaisir de pouvoir apporter une rectification à cette annonce: les Richard Eaton Singers d'Edmonton viennent de recevoir du Conseil des Arts une subvention de $1,000.00. Cette somme est destinée à amortir les frais de leur prochain concert, l'Oratorio de Noël de J.S. Bach, qui sera donné à la cathédrale All Saints les 14 et 15 décembre, 1974. On espère que vous y serez.

Avec mes salutations cordiales.

Alan D. Fielding
vice-président,
Richard Eaton Singers



Fermez les portes sur l'esprit de la femme et il s'échappera par la fenêtre; fermez la fenêtre et il s'échappera par le trou de la serrure; bouchez la serrure et il s'envolera avecla fumée par la cheminée.

William Shakespeare (1564-1616)

Quelques lecteurs m'ont téléphoné pour me dire qu'ils n'étaient pas d'accord avec l'opinion émise la semaine dernière au sujet des agriculteurs du Québec. (dernier paragraphe, chronique "Mensonges", 6 novembre). Croyez-moi, je ne suis pas contre la protestation, au contraire, mais la destruction et le gaspillage, non. Il y a certainement au Québec comme ailleurs des organismes qui s'occupent d'orphelinats, de familles pauvres. Je crois qu'on aurait pu éveiller l'opinion publique en distribuant aux familles nécessiteuses la viande qu'on a tout simplement détruite. J'ai l'impression également que les média d'information se seraient fait un plaisir de "couvrir" adéquatement la distribution de ces dons. Par ailleurs en Alberta, le gouvernement vient de promulguer une loi interdisant l'abattage inutile de bestiaux. Ce genre de protestation serait passible d'une amende allant jusqu'à $1,000.00.

Pour encourager la consommation de boissons à faible teneur d'alcool, le gouvernement albertain a décidé de réduire le prix du vin vendu dans les régies de 10 à 13 pour cent. Enfin, de dire Marie-Andrée, nous aurons les moyens d'acheter quelques bouteilles du "Château de la Gardine", mis en bouteille par G. Brunel et fille, Châteauneuf-du-Pape. Je saisis l'occasion pour saluer Mlle Brunel et l'assurer de notre "peut-être" voyage en France l'année prochaine.

Tharcis Forestier, le "Félix Leclerc" de CHFA-Radio Canada a été hospitalisé la semaine dernière à cause d'une légère crise cardiaque. Tharcis devra se conformer à l'ordre du médecin et restreindre ses activités aux couloirs de l'hôpital en général et à sa chambre en particulier. Ceux qui connaissent Tharcis savent combien il est difficile pour lui de ne rien faire. Nous sympathisons avec lui et lui souhaitons un prompt rétablissement. - Par ailleurs, Tharcis qui devait remplir le rôle de Hochépaix dans la pièce "Ne te promène pas toute nue" a dû décliner, et, ce n'est pas un mensonge, on a demandé à l'auteur de cette chronique de le remplacer. Remarquez bien que le fait d'avoir accepté de remplir ce rôle n'a absolument rien à voir avec le titre de la pièce, et ce, même si à un moment donné ce dernier peut apercevoir "Clarisse" en ombre chinoise.

Comme le dit si bien la chanson de Brassens ... "Tous les gars du village étaient là, là, là....." et avaient les yeux braqués sur la ravissante Mlle Canada, Terry Meyer, s'était rendue à CHFA-Radio Canada pour une entrevue par le "plus mâle" des journalistes, Charles Lugassy. Inutile de vous dire que les techniciens impressionnés s'emmêlaient dans leur console, les annonceurs bredouillaient (c'est pas nouveau) et les journalistes se pavanaient fiers d'avoir réussi à décrocher l'entrevue originale. En passant, le directeur "Guyzo" s'est mordu les doigts parce qu'il a râté l'entrevue en question. Mentionnons que Charles (le même) s'était fait grand pour l'occasion, en empruntant le tabouret de la discothèque au grand désespoir de M. Paradis.

M. Ernest Cyr (père d'un tailleur bien connu d'Edmonton), profitant de son passage dans la capitale albertaine, est venu saluer l'auteur de cette populaire chronique. Nous espérons que votre séjour en Alberta a été des plus agréables, et soyez assuré qu'il nous fait plaisir de vous retrouver au nombre de nos lecteurs les plus assidus.

éditorial

Plaignez-vous donc!

Habitués que nous sommes, Canadiens-français, à nous faire écraser de tous côtés, nous en sommes venus à nous résigner et à accepter comme situation de fait ce qui autrefois nous révoltait. Nous avons perdu le goût des colères et des indignations. Nous avons aussi perdu le goût de nous plaindre. De fait, les plaintes n'ont jamais été tellement rentables. Comme dirait Yvon Deschamps, "Qu'ossa donne? "

Pourtant il y a un monsieur à Ottawa qui nous invite à nous plaindre, si nous ne sommes pas contents. A tel point que dans son bureau, il y a une Direction des plaintes; et dans cette Direction, il y a trois divisions. Dans chacune d'elles il y a un bon nombre de personnes qui, tous les jours, ont devant leurs yeux l'exemple de ce monsieur tenace, très actif et d'une remarquable efficacité. Ce monsieur s'appelle Keith Spicer.

M. Spicer, comme plusieurs le savent, est le Commissaire aux Langues officielles. Son travail consiste à faire respecter la Loi sur les langues officielles, loi qui a été votée il y a environ cinq ans. Son mandat? Voir à ce que le français et l'anglais aient le même statut, des droits et des privilèges égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada.

Il arrive, en Alberta, que le français n'ait pas le même statut que l'anglais, que nos droits et privilèges ne soient pas égaux à ceux des Anglais même dans les services du gouvernement fédéral. Quand cela se produit, M. Spicer veut le savoir. Et quand il le sait, il apporte les corrrections qui s'imposent.

C'est donc dans la mesure où chacun de nous prendra ses propres responsabilités que la situation du bilinguisme s'améliorera en Alberta. Elles sont rares les semaines où nous n'avons pas affaire à l'un ou l'autre des services du gouvernement fédéral, qu'il s'agisse de l'assurance-chômage, du revenu national, du bureau de poste, du bureau de la main-d'oeuvre et de l'immigration, des douanes, etc. sans parler de la gendarmerie royale, de Radio-Canada, de l'Office National du film, ou de la Société Centrale d'hypothèques et de logement. Voilà autant d'endroits, et il y en a d'autres, où nous sommes en droit d'exiger des services en français.

Si nous ne nous prévalons pas de ce droit, nous risquons de perdre ce que la Loi nous accorde. En effet, que servirait au Gouvernement d'investir tant d'argent dans des programmes dont les gens ne veulent pas?

Si par ailleurs nous y tenons et que nous ne puissions obtenir ces services en français, il est important d'en avertir le Commissaire aux langues officielles. Il nous y invite parce que c'est le seul moyen qu'il a à sa disposition pour corriger les situations défectueuses. Il ne lui est pas permis de faire lui-même ses propres enquêtes. Si personne ne se plaint, il ne fait rien, si on se plaint, il agit et les changements ont lieu. Dans le fond, c'est assez simple, et nous pourrions être étonnés des résultats que nous pouvons ainsi obtenir.

Guy Lacombe

opinions libres

La danse du C.U.S.J.

Chers Franco-albertain,

La présence élitiste francophone passa presque inaperçue lors de la soirée dansante qui eut lieu au Collège universitaire St-Jean le 2 novembre. Cette soirée avait été organisée avec l'intention de réunir les adultes francophones d'Edmonton. Mais l'absence de la population non-étudiante fut très remarquée; ce qui incite plusieurs étudiants à se poser des questions.

Peut-être la publicité avait-elle fait défaut? Cependant, on retrouvait des annonces dans le Franco-albertain et à CHFA. On tient aussi en ce moment à remercier ces organismes, de leur collaboration. Donc, selon les étudiants la publicité avait été suffisante.

Fallait-il envoyer des invitations personnelles aux francophones afin qu'ils se sentent bien accueillis lors de leur arrivée à cette soirée? Ou peut-être s'imaginait-on que c'était seulement une soirée pour les étudiants? Et bien, la politique des étudiants à ces sujets est que les invitations se font à travers les médias et que si la soirée est pour étudiants seulement, on le dit explicitement.

Autre question qui s'est posée: les soirées dansantes ne sont-elles plus en vogue? Ceci ne semble pas être le cas, car les soirées à genre "cabaret" semblent très populaires de nos jours.

Ou peut-être est-ce la musique? Encore une fois, il faut dire que la musique était excellente. On dit que la musique n'a pas de langage mais il faut souligner que toutes les chansons interprétées étaient en français. Les étudiants tiennent donc à remercier Ghislain Bergeron et son orchestre pour la variété et l'interprétation excellente de leur répertoire.

Il faudrait aussi souligner que l'ACFA semble très heureuse de l'appui des étudiants lors de ses soirées. La situation ne pourrait-elle pas être réciproque?

Une autre observation qui surgit fut: que fait l'ACFA régionale d'Edmonton dans les domaines sociaux et culturels? Leurs activités semblent très limitées de ces jours-ci.

Donc, ces constations ne visent personne et ne blâment personne. Espérons cependant, que les choses pourraient s'améliorer.

En conclusion, les étudiants aimeraient aussi remercier les quelques couples non-étudiants qui se sont rendus et qui ont participé à la soirée. On espère qu'ils se sont bien divertis et qu'ils reviendront à nos prochaines soirées.

Laurent Johnson
Membre de l'Exécutif
de l'Association des
Universitaires du CUSJ

Char allégorique

Monsieur le rédacteur,

Paraît-il qu'il y a des sujets de conversation qu'on ne mentionne pas. Du moins, on reçoit, si on est bien brave, diverses réponses qui esquivent le point de vue qu'on veut faire connaître; ou encore on reçoit des regards suspects, même vicieux, ou bien un silence qui suggère l'arrêt immédiat d'intérêt.

On nous avise de ne pas parler de la religion, de la politique, de nos héros canadiens-français (car, vous savez, la plupart étaient des religieux), ou bien on ignore les braves citoyens de l'Acadie ou du Québec, ceux qui sont venus aussi loin qu'aux montagnes Rocheuses avant que le Canada ne tombe aux mains des Anglais, c'est-à-dire la fameuse famille canadienne Lavérendrye, son fils François qui découvrit la rivière Saskatchewan en l'année 1741, et nos premiers braves colonisateurs de l'Ouest (beaucoup d'entre eux étaient des Métis, le produit des plus belles familles indiennes et canadiennes-françaises).

Mais j'ai appris qu'il y a un autre sujet qu'on ne mentionne pas: c'est un char allégorique qui représenterait la fierté de notre peuple de toute la province à l'Exposition annuelle d'Edmonton. On ne doit pas savoir comment s'y prendre. On en parlait souvent avec le docteur Lynch, notre frère qu'on manque si souvent. Pourtant, un des nôtres était artiste de la paroisse de Saint-Joachim, le regretté Gérard Baril qui a fait sa grande part durant bien des années. Comment se fait-il que l'Association d'Exposition n'ait jamais reconnu sa contribution? Pourtant il représentait Edmonton dans toutes les régions du Canada.

Les artistes abondent à Edmonton et ailleurs aussi. Le Théâtre Français produit du théâtre formidable. Les choeurs de chant sont parmi les meilleurs du pays, et nos chantres et musiciens sont l'envie de leurs compétiteurs.

Quel char allégorique ils feraient! Une beauté de tous âges - un spectacle de peuple vivant, en costumes gais, qui exprimerait la joie de vivre des Canadiens-français.

Les marchands qui paraissent sur vos cartes d'affaires, nos nombreuses associations de toute la province qui est si riche, tous ces gens ne seraient-ils pas heureux de se grouper afin d'en faire une réalité?

Il est nécessaire, impératif que nous soyons sur le qui-vive et au point, en ce qui concerne notre fierté et celle de nos jeunes!

Alors 1975 sera certainement l'année des Canadiens-français.

Mme Florence Lefebvre
Saint-Albert

Le Franco
Hebdo du Canada

DIRECTEUR ET REDACTEUR EN CHEF: Guy Lacombe

Adjointe à la direction: Micheline Duclaume

Mise-en-page: Louise Chartrand

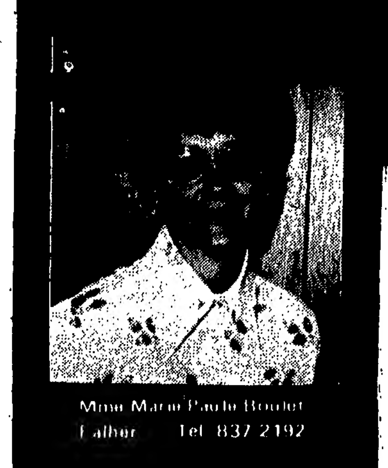
Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

ABONNEMENT: $5.00 par année; $9.00 pour 2 ans. Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année.

Courrier de 2e classe, enregistrement No 1881

TELEPHONE: 422-0388
ADRESSE: 10020 - 109e rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4

Franco - Rivière-la-Paix


Mme Marie-Paule Boulet
Falher Tel 837 2192

Directives concernant les mariages de jeunes

Des directives viennent d'être publiées dans le numéro d'octobre du mensuel diocésain "La Voix", à McLennan, concernant les mariages de jeunes dans l'Archidiocèse de Grouard-McLennan. Ce n'est rien de particulier à ce diocèse, puisque la plupart des diocèses catholiques du Canada ont déjà ces mêmes lois en vigueur et les autres de l'Alberta les suivent déjà.

Que contiennent ces nouvelles directives? D'abord, elles exigent une période d'attente d'au moins quatre mois avant qu'un mariage entre deux jeunes personnes qui n'ont pas vingt ans puisse être célébré avec l'approbation officielle de l'Eglise. Cette loi vaut même quand l'un seulement des deux parties n'a pas encore vingt ans.

Durant cette période d'attente, le jeune couple se prépare au mariage d'une façon sérieuse en suivant un cours de préparation au mariage. Il devra aussi, de même que les parents de l'un et l'autre, rencontrer le curé de la paroisse afin de s'assurer qu'ils sont prêts à entrer dans l'état du mariage avec toute la maturité nécessaire.

Cette loi sera en vigueur dans l'Archidiocèse de Grouard-McLennan le premier janvier 1975. Il ne s'agit pas par ces nouvelles dispositions d'entraver la liberté qu'a toute personne adulte de contracter mariage. L'autorité de l'Eglise sait fort bien que ces nouvelles exigences de la loi peuvent détourner quelques jeunes couples d'un mariage catholique plutôt que de passer par cette période d'attente et de préparation.

C'est un risque qu'il vaut la peine de prendre si nous voulons que les jeunes couples reçoivent toute l'aide nécessaire pour leur garantir un mariage heureux et durable. Les statistiques sont là pour nous indiquer une hausse dans le pourcentage des mariages qui finissent tôt par une demande de divorce et les mariages des moins de vingt ans fournissent le plus haut pourcentage. Cette loi a pour but de corriger cette situation et de rendre service en ce sens aux jeunes qui désirent se marier.

Par conséquent, si vous n'avez pas encore 20 ans et vous désirez vous marier après le premier janvier 1975, veuillez contacter votre curé au moins quatre mois avant le jour où vous vous proposez de célébrer votre mariage.

Réunion de l'A.C.F.A. régionale de Rivière-la-Paix

Le 7 novembre avait lieu au Collège Notre-Dame-de-la-Paix la réunion de l'ACFA régionale. Cette réunion avait pour but de mettre au point le programme du Rallye 74 qui aura lieu le 24 novembre. Un programme des plus intéressants sera offert à tous.

Talents locaux, kiosques, concours de tartan et fléché, concours de recettes au miel. Film pour les jeunes et à 4:30 h. pm., diaporama (Les Services de l'ACFA).

Le souper-cabaret (à la canadienne) aura pour menu des tourtières, ragoût, de boulettes, salades, cornichons, brioches et pour dessert, crème glacée aromatisée de sirop d'érable.

Les billets, dont 200 seulement, sont déjà en vente à $5.00 par personne.

Il est à noter que les billets pour le banquet du Rallye ne seront pas vendus à la porte; la vente se fera aux endroits nommés plus loin et ce, jusqu'au 22 novembre inclusivement. Les responsables sont donc:

Donnelly: Monsieur Gérard Fillion, Comptoir Francalta; Tangent: Madame Donat Sylvestre, Guy: Monsieur Gérard Johnson, McLennan: Monsieur Raymond Lamoureux, Girouxville: Denis Mackell, Cardą Marie-Reine: Monsieur Lucien Pearson, St-Isidore: Monsieur Valère Grenier, Magasin Coop Falher: Monsieur Gérard Nicolet, Madame Marguerite Dentinger et à la caisse Francalta.

A cette même réunion, M. Victor Tardif a accepté d'être l'agent de liaison de l'ACFA au comité en charge des Jeux d'hiver.

Conseil de Falher

Depuis l'élection du nouveau conseil au village de Falher, les choses semblent bouger. Déjà des nouveaux départements ont été institués, ayant chacun leur responsable. En voici la liste:

Gérard Maisonneuve: maire chargé des services d'ordre, représentant à la Peace River Regional Planning Commission.

Frederic Walker: député maire, représentant de l'organisation des mesures d'urgence, responsable au programme d'éducation, représentant au comité de la Bourse Turenne.

Noël Maure: secrétaire, 2e représentant à la Peace River Regional Planning Commission, responsable du Bien-être social, Inspecteur des permis, Inspecteur des immeubles, Administrateur municipal.

John Doucette: responsable des travaux publics.

Joe St-Laurent: responsable des services d'eau et d'égoûts.

Roger Laflamme: responsable des services d'électricité et de gas, représentant au Preventive Social Services, responsable au service de l'air.

Victor Tardif: représentant au comité local des loisirs, responsable des services de pompiers et responsable des communications.

Maurice Fréchette: représentant au Comité des Loisirs Régionaux, représentant à l'ACFA locale, représentant à la Heart River Foundation.

Vincent Dupuis: Inspecteur "Loi des Produits chimiques agricoles".

Gérard Hachey: représentant au comité de l'hôpital du district.

Le département de la Main-d'oeuvre sera responsable de l'inspection des travaux de plomberie.

Contremaître: Claude Lizée.

Manoeuvres: Roger Thibault, Gilbert Lizée, Norman Loiseau.

Assistante à l'administrateur municipal: Joanne Gendron.

Du 28 octobre au 1er novembre, M. Maisonneuve, maire, ainsi que Noël Maure, secrétaire, assistaient à la convention des municipalités urbaines de l'Alberta.

Le maire et les conseillers tenteront d'établir des relations personnelles avec les différents ministères avec qui ils auront à travailler.

Présentement, les efforts sont surtout concentrés sur le projet "Jeux d'hiver 75" qui auront lieu en mars 1975 et aussi à étudier la possibilité d'avoir un banquet des sportifs à cette même occasion, et les bénéfices serviraient à l'installation de la glace artificielle dans l'aréna de Falher.

A L'ECOLE ROUTHIER

Projet UNICEF

Cette semaine, les élèves de l'école Routhier ont participé au "Unicef Halloween Fund Project". La collaboration et les dons généreux des parents ont permis aux élèves de découvrir davantage le sens du partage tout en recueillant la somme de $742.00.

Le corps professoral remercie sincèrement toutes les personnes qui ont aidé à faire de ce projet un succès.

A FALHER

Activité au local du Club Alouette

A peu près 80 personnes se réunissaient, jeudi le 7 novembre pour un bingo au local du Club Alouette au sous-sol du Collège Notre-Dame-de-la-Paix. Un bon nombre des prix avaient été confectionnés par les membres du Club.

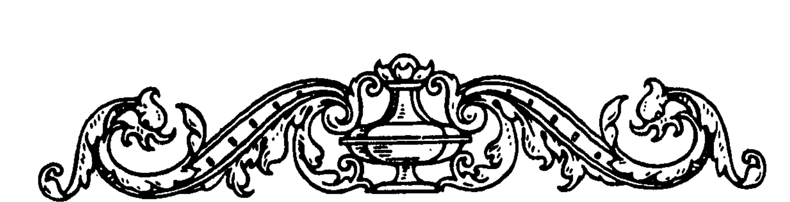
Un bingo "Share the Wealth" au montant de $18.25 fut gagné par M. Emile Lacourse. Les organisateurs et organisatrices de ce bingo sont très satisfaits des résultats et remercient sincèrement tous ceux et celles qui y ont assisté.

Grande fête à Morinville

Comment on l'annonçait en première page la semaine dernière, une grande fête aura lieu à Morinville dimanche prochain le 17 novembre. Il s'agit de la "re-dédicace" de l'église St-Jean Baptiste qui a été reconnue récemment comme site historique.

Le curé de la paroisse, l'abbé Georges Primeau disait à ce sujet: "La province de l'Alberta, grâce à la courtoisie de son Ministre, l'Honorable Horst A Schmid a reconnu notre église et son presbytère comme dignes d'être conservés pour les générations futures".

Tous les anciens paroissiens, et tous les amis de Morinville sont cordialement invités à participer à une célébration eucharistique qui sera présidée par l'évêque de Saint-Paul, Mgr Raymond Roy, à trois heures de l'après-midi. Par la suite, un court programme aura lieu au Centre récréatif, et un goûter sera servi.





Bref historique de la paroisse St-Jean-Baptiste de Morinville

Printemps 1891 - Le premier contingent de nouveaux colons arrive dans la région sous la direction de M. l'Abbé Jean-Baptiste Morin (Prêtre-colonisateur).

15 octobre 1891 - Site choisi pour la première chapelle (2 milles à l'ouest de la ville actuelle). Le petit édifice fut terminé en novembre 1891 et bénit le 20 décembre 1891.

20 décembre 1891 - Date marquant la formation officielle de la Paroisse St-Jean-Baptiste (du nom de M. l'Abbé Jean-Baptiste Morin) et le Père Harnois est nommé le premier curé de la paroisse.

1892- La colonie obtient un petit bureau de poste et lui donne le nom de Morinville (du nom du Père Morin) - Mais déjà la chapelle est trop petite pour servir à la fois de chapelle et de résidence pour le Curé, aussi un terrain est-il choisi près du carrefour principal (site actuel de Morinville) sur un endroit situé au nord de l'emplacement actuel de l'église. Une partie de ce terrain fut donnée par Monseigneur Grandin, évêque de St-Albert.

23 octobre 1893 - La construction de la première église de Morinville débute. Construite en bois de construction, cet édifice servit d'église à Morinville jusqu'en 1908 (le clocher ne fut jamais terminé). Après 1908 ce bâtiment fut utilisé comme salle paroissiale pendant plusieurs années.

1894- Le Père Jolicoeur arrive en août pour reprendre la direction de la paroisse et la première église fut terminée à l'automne de cette année-là.

1895- Construction de la première partie du presbytère.

1902- Le Père Joseph Arcade Ethier prend charge de la paroisse.

1904- Arrivée des premières "Filles de Jésus" (Ordre enseignant venant de France). Elles prennent en charge l'enseignement dans la petite paroisse.

1er juil. 1907- Début de la construction de l'église actuelle: Plan dessiné par J.A. Sénécal, Architecte à St-Boniface (Man.). Entrepreneur: Archie Munn d'Edmonton. Directeur des travaux: M. Burns, architecte à Edmonton.

1er jan. 1908- Premier service religieux dans la nouvelle église.

29 mars 1908- Bénédiction solennelle de la nouvelle église par Monseigneur Legal.

24 mai 1909- La construction du Couvent des Filles de Jésus commence. Cet édifice fut béni par Monseigneur Legal le 19 décembré 1909.

Décembre 1912- Le Père Ethier quitte Morinville pour devenir prêtre-colonisateur, tel que le Père Morin. Le Père A. Gauthier prend alors la charge de la paroisse et trouve que la nouvelle église a déjà besoin de réparations. Durant son pastorat, le Père Gauthier consolide l'église, fait construire la sacristie, embellit l'église de fresques et de décorations et construit le nouveau presbytère.

1916- Acquisition du Chemin de la Croix.

1917- Acquisition du premier harmonium.

28 oct. 1921- Mort du R. Père Gauthier. Le R. Père M. Pilon est nommé pour lui succéder.

1925- Construction du Choeur et installation des Orgues Casavant.

1926- Agrandissement de la salle paroissiale (ancienne église) et un carillon de quatre cloches est installé dans la nouvelle église.

27 nov. 1926- Bénédiction solennelle des choches:

1. pesant 1900 livres baptisée "Pie XI" (le pape régnant).
2. pesant 1400 livres baptisée Henry Joseph (Monseigneur O'Leary).
3. pesant 900 livres baptisée St-Jean-Baptiste, patron des canadiens-français.
4. pesant 500 livres baptisée St-Boniface, patron des catholiques allemands.

1929- L'extérieur en brique est ajouté à l'église et un travail intense est entrepris pour embellir le terrain autour de l'église et du presbytère ainsi que l'entreprise des travaux pour l'aménagement du cimetière.

15 août 1947- Mort de Mgr Pilon. Le R. Père E. Tessier est nommé pour lui succéder.

mars 1950- Le Centre Récréatif paroissial est détruit par le feu et bientôt après un nouveau Centre Récréatif est construit.

1957- Mgr Tessier se retire et se trouve remplacé par Mgr S. Loranger.

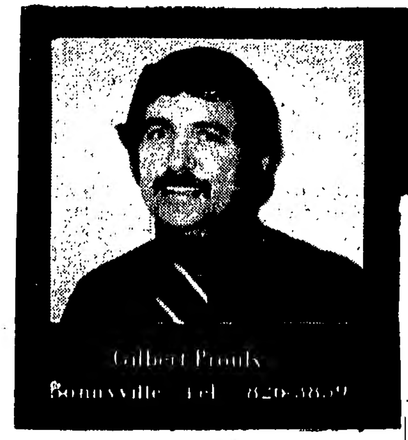
1959- Mgr Loranger se retire et remplacé par les Pères Rédemptoristes sous la conduite du R.P.L. Desgagné qui entreprend la rénovation du Centre Récréatif.

janvier 1966- Rév. G.H. Primeau prend charge de la paroisse.

1969- Le terrain de "parking" du Centre Récréatif est pavé.

1973- Complète restauration et rénovation de l'église, du presbytère et du cimetière, entrepris par le projet L.I.P. du gouvernement.

Franco-Bonnyville



Don Hansen réélu comme candidat conservateur


(De g. à dr.) Ernest Isley, l'Honorable Al Adair, Don Hansen, député et Fred Johnston.

Plus de 1,300 délégués se sont réunis pour réélire M. Don Hansen comme candidat conservateur.

Les trois candidats étaient MM Don Hansen, député, Ernie Isley et Fred Johnston.

Au premier tour de scrutin, Don Hansen a reçu 549 votes, ce qui lui donnait un avantage de 68 seulement sur son plus proche conrurrent, M. E. Esley qui avait reçu 471 votes. Quant à M. Johnston, il en avait obtenu 261 seulement.

Ce fut au deuxième tour de scrutin qu'on vit M. Hansen se faire réélire pour un second terme, avec 653 voix, en comparaison de 544 pour M. Isley.

L'invité d'honneur pour cette occasion était le ministre sans porte-feuille, M. Al Adair.

Connaissez-vous l'escouade canine de la GRC?

M. Roger Vallée, anciennement de Bonnyville et maintenant posté à Dorval, fait partie des manieurs de l'escouade canine de la Gendarmerie Royale du Canada. Il travaille conjointement avec l'officier Garry Gillet, ainsi que leurs chiens "Shad" et "Pax".

Shad, âgé de 22 mois et appartenant à l'officier Roger Vallée, est entraîné à détecter la drogue, la cocaïne, l'héroïne, la mari, le hasch et les produits agricoles tels que le fromage, les herbages et les semences.

Pax, le chien du gendarme Garry Gillet est âgé d'environ deux ans. Il est entraîné à détecter les explosifs: poudre, grenade, bombe et dynamite.

La G.R.C. a déjà employé des chiens d'autres races, tels que les labradors, mais aujourd'hui, elle n'utilise que des bergers allemands parce que ces derniers s'adaptent mieux au travail exigé d'eux.

L'entraînement de ces chiens dure 14 semaines et il s'agit d'un travail quotitien ininterrompu. Un chien dont l'entraînement est terminé peut avoir coûté environ $20,000 à la G.R.C. "Un bon chien n'a pas de prix, dit Roger, lorsque l'on songe, qu'il peut sauver des vies humaines".

L'entraînement se fait au quartier général de Penhole, en Alberta.

Le gendarme Roger Vallée est le fils de M. et Mme Edouard Vallée de Bonnyville, Alberta.

Photo-mystère



Cette photo a été prise à Donnelly vers 1945. Un prix sera tiré par miles personnes qui seraient capables d'identifier ce gentil petit garçon. Envoyez votre participation aujourd'hui.

La photo représente..

Nom ....

Adresse ....

Soirée en l'honneur de M. et Mme Szaszkiewicz

Vendredi le 15 novembre, aura lieu une soirée en l'honneur de M. et Mme C. Szaszkiewicz, au gymnase de l'école élémentaire. Cette soirée commencera à 9h.00 p.m.

M. Szaskievicz a vendu son bureau de comptabilité, et il est maintenant déménagé à Edmonton.

On peut se procurer des billets pour cette soirée à la banque de Toronto, à la banque du Trésor ou à la Caisse populaire.

12-12-12-12-12-12-12-12-12-12-12-12-12-12-12-12-12-

Le calendrier scout français en vente

du 17 au 24 novembre 1974

CA SE VEND A LA DOUZAINE! ! !

12-12-12-12-12-12-12-12-12-12-12-12-12-12-12-12-12-

Le statut de la femme

par l'Honorable Marc Lalonde,
ministre de la santé et du Bien-Etre social



A l'occasion de l'Année de la Femme qui débutera le 1er janvier 1975, nous avons publié, la semaine dernière, la première du discours que l'honorable Marc Lalonde, ministre responsable du statut de la femme, a présenté à la Chambre des Communes le 15 octobre dernier. Voici la seconde et dernière partie de ce discours.

Femmes dans la politique

Je voudrais ici dire combien je suis heureux d'être membre d'un parti qui a réussi à faire élire huit députés de sexe féminin lors des dernières élections fédérales.

A lui seul, le parti gouvernemental compte maintenant trois femmes de plus que toute la Chambre précédente. Connaissant la contribution que les femmes ont apporté aux Parlements précédents, je n'ai aucun doute que l'influence des membres féminins de cette Chambre sur nos délibérations dépassera de beaucoup l'influence que pourrait simplement commander leur nombre, et il est bon qu'il en soit ainsi.

Je sais que d'autres partis dans cette chambre ont aussi présenté des candidats féminins. Mais il ne suffit pas de présenter des candidats féminins: il faut aussi les faire élire. Et je puis dire que notre parti a fait un effort conscient non seulement pour recruter des candidats féminins, mais aussi pour encourager leur candidature dans des comtés ou elles avaient une chance raisonnable de se faire élire.

La participation accrue à chaque année, des femmes à tous les partis politiques est un développement des plus encourageants, et notre société n'aura qu'à se réjouir si une saine émulation se développait entre tous les partis, à savoir, qui en arriverait le premier à reconnaître aux femmes canadiennes, toute la place qui leur revient. Je dois dire que, pour un, je me réjouis de voir le Parti libéral posséder une si bonne avance à cet égard sur n'importe lequel de ses rivaux. Et je sais que les membres de mon Parti sont résolus non seulement à maintenir cette avance, mais encore à l'accroître dans les années à venir. Car, que ce soit au niveau législatif ou au niveau du comportement social en général, notre société a encore beaucoup de chemin à faire pour reconnaître en fait comme un droit l'égalité des sexes.

Et s'il y en a qui ont encore quelque doute à ce sujet, je leur suggère de jeter un coup d'oeil à certaines statistiques de gains publiées par Statistique Canada. Est-il inscrit dans la nature humaine ou dans la biologie des sexes que les gains moyens de la femme canadienne faisant partie de la main-d'oeuvre à plein temps soient presque de la moitié des gains du travailleur masculin? Sûrement, on peut imaginer une société meilleure où cet écart ne serait pas aussi grand.

Totale liberté de choix

En règle générale, notre société continue à attribuer certains rôles à la femme et certains autres à l'homme. Il suffit de regarder la télévision pour avoir l'impression que toutes les femmes sont de jeunes et jolies ménagères particulièrement préoccupées de planchers bien cirés et de lingerie subtilement parfumée. Tant que nous estimerons que l'éducation des enfants et la tenue du foyer sont la seule préoccupation et l'unique responsabilité de la femme, et que l'homme n'a pas à s'en occuper, nous refuserons à la femme une totale liberté de choix. On a dit que si l'homme réussit dans le secteur d'activité qu'il a choisi, c'est parce qu'il a une épouse pour l'appuyer et s'occuper de lui, de sorte qu'il est en mesure de se consacrer à ton travail. Les femmes, elles, n'ont pas d'épouses. Si elles désirent connaître la réussite professionnelle, il leur faut, le plus souvent, supporter un double fardeau.

Le cliché conventionnel des rôles de la femme et de l'homme a également privé ce dernier de la liberté de choix. L'homme peut difficilement participer totalement à la vie familiale si on attend de lui la réussite professionnelle à tout prix, y compris celui de longues heures de travail. Notre objectif dans la société doit être la souplesse et l'accommodement, afin que chacun et chacune puisse tenir la place correspondant le mieux à sa personnalité, indépendamment de son sexe. Si nous offrons une réelle égalité aux femmes, nous donnerons aussi à l'homme la possibilité de partager les joies et les responsabilités dévolues aux parents.

Année internationale de la femme

C'est dans cette perspective, que nous préparons l'Année internationale de la femme, en 1975. Nous n'ignorons pas que nos objectifs ne seront pas atteints du jour au lendemain. Modifier les comportements requiert une pression graduelle et nos efforts se poursuivront aussi longtemps qu'il le faudra. Cependant, nous saluons l'Année internationale de la femme, car nous y voyons l'occasion de mettre un accent particulier sur cette question.

Le programme du gouvernement a déjà été exposé dans ses grandes lignes. Il comporte une campagne d'information et d'éducation du public pour lui soumettre les éléments de la question. Nous aurons des colloques régionaux et nationaux, de caractère général ou particulier, des séances de formation et des conférences qui réuniront des gens de tous horizons, notamment des personnes qui n'ont pas ou encore l'occasion d'étudier les conséquences de l'évolution qu'on peut prévoir.

Il y aura aussi des expositions spéciales, des activités culturelles, des publications de livres et des projections de films. Des organismes privés bénéficieront de crédits accrus pour entreprendre toute une gamme d'activités destinées à marquer l'Année. Les lois seront revues pour supprimer toute disposition discriminatoire qu'elles pourraient encore renfermer. Des efforts particuliers seront déployés pour accroître le nombre de femmes occupant les postes de cadres et pour en déléguer davantage à des rencontres et conférences internationales. Récemment le Canada a été l'hôte d'un colloque de l'Organisation des Nations Unies particulièrement réussi, consacré aux mécanismes destinés à faciliter l'intégration des femmes au développement économique et social: cette manifestation représentait une partie de notre apport aux activités spéciales dans ce domaine sur le plan international.

Cinq millions de dollars

Pour l'Année internationale de la femme, le gouvernement a mis de côté 5 millions de dollars en plus de sommes réservées à cette fin par plusieurs ministères et organismes à même leur programmes courants. Si l'on songe à la situation économique du moment et aux restrictions dont les dépenses publiques supplémentaires font l'objet, cette attribution de fonds illustre l'importance que le gouvernement attache aux activités prévues pour l'Année internationale de la femme. Le bureau du Conseil privé compte aussi un secrétariat spécial chargé de l'administration de certaines de ces activités.

Celles-ci sont actuellement en cours de planification et de mise en oeuvre, en collaboration avec les provinces et les membre d'organismes du secteur privé. Nous voulons être sûrs que chaque Canadien recevra le message. Au printemps, le très honorable Premier ministre a écrit à ses collègues provinciaux pour leur demander de désigner quelqu'un dans leur gouvernements respectifs pour agir comme agent de liaison. Déjà, ces responsables provinciaux se sont réunis deux fois avec leurs collègues du gouvernement fédéral pour discuter des plans proposés, et des réunions bilatérales ont eu lieu avec un certain nombre de provinces. J'espère que les autorités provinciales et municipales, en plus de participer à certains programmes fédéraux, feront leur part au travail de révision des lois et de reformulation des attitudes dans leurs domaines respectifs, de sorte qu'à tous les niveaux et dans tous les secteurs, tout élément de discrimination sera éliminé. En ma qualité de ministre responsable de la situation de la femme, je m'efforcerai de convaincre mes collègues provinciaux d'amener les provinces à fournir une participation des plus actives à l'Année internationale de la femme.

Toutefois, pour que l'Année soit une réussite, tous les Canadiens doivent y participer. Comme pour l'année du Centenaire de la Confédération, j'espère que chacun aura à coeur d'entreprendre un projet pour favoriser l'intégration de la femme dans la vie nationale. Je suis d'avis que l'Année internationale de la femme est le moment pour nous tous - hommes et femmes - de réfléchir pour que le Canada devienne un pays où chacun a réellement, et non pas seulement en principe, les mêmes chances de réussite.

Chaque reçu compte pour vous faire épargner de l'impôt

Bien que la prochaine période de production soit encore éloignée, voici un conseil à ne jamais oublier: ne jetez pas vos reçus; ils peuvent vous faire épargner de l'argent. Conservez-les avec vos autres documents financiers.

Des dossiers bien tenus peuvent vous faire épargner de l'impôt sur le revenu, car ils constituent un état de vos dépenses déductibles, de votre revenu tiré de sources non imposables et de la dépréciation de vos biens. Les montants que vous avez consacrés à la garde d'enfants, aux soins médicaux ou aux médicaments sur ordonnance, ainsi que les frais de scolarité ou la location d'une case de coffre-fort, tout comme d'autres débours, peuvent tous vous valoir une déduction; mais il vous faut les reçus.

De toute évidence, les dossiers que doit garder un contribuable salarié moyen n'ont pas à être aussi détaillés que ceux d'un homme d'affaires.

Pour déterminer son impôt exigible, l'homme d'affaires doit tenir des dossiers permanents qui soient exacts et complets et qui indiquent clairement le revenu, les déductions, les renseignements concernant les employés, etc. La loi n'exige pas de dossiers d'un genre particulier, mais ce serait un manque à gagner car, il pourrait vous en coûter du temps et de l'argent.

Le fait de ne pas apporter assez de preuves à l'appui des revenus et des dépenses déclarés peut entraîner l'obligation de payer plus d'impôt. Les contribuables qui possèdent des biens locatifs, vendent ou achètent des biens immobiliers ou ont en leur possession des oeuvres d'art, des bijoux, des pièces de monnaie, des timbres, des manuscrits ou des livres rares dont la valeur a de fortes chances d'augmenter se doivent de tenir des dossiers afin de déclarer les gains ou les pertes en capital.

Si vous louez une maison ou des appartements à des locataires, vous devez garder les reçus de toutes les dépenses effectuées, comme, par exemple, le coût de la peinture ou de la réparation du toit; ce sont là des dépenses déductibles.

Les hommes d'affaires doivent conserver les pièces justificatives telles les factures de vente et d'achat, les relevés de banque et les chèques annulés jusqu'à ce que Revenu Canada, Impôt, leur ait donné la permission de les détruire. Les autres contribuables doivent garder les documents et reçus pendant au moins cinq ans; lorsqu'il y a possibilité de réaliser des gains en capital, ils doivent conserver ces pièces justificatives bien après la disposition des biens.

S'il vous faut des renseignements supplémentaires à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec votre bureau de district le plus près. Si vous habitez à l'extérieur des centres urbains, appelez l'opératrice et demandez-lui ZENITH 0-4000.

25e ANNIVERSAIRE

CHFA-RADIO-CANADA

Horaire 74-75

HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
0555	BONJOUR				
0930	A L'ANTENNE				
1100	PRESENT A L'ECOUTE				
1200	LE MONDE MAINTENANT				
1210	INFORMATION OUEST				
1215	SPORT REGIONAL				
1220	CARNET ARTS ET LETTRES				
1230	PRESENT NATIONAL				
1300	LA FEMME ET LES AUTRES				
1400	ENTRE VOUS ET MOI				
1430	LES JOYEUX TROUBADOURS				
1500	LE RANCH 680				
1600	REFLETS I — AFFAIRES PUBLIQUES				
1620	COMMENTAIRES				
1628	SPORT NATIONAL ET REGIONAL				
1634	MONSIEUR BRICOLE				
1640	REFLETS II				
1700	DE TOUS LES POINTS DU MONDE				
1710	REFLETS III				
1800	DISCO-Z				
1945	MEDITATIONS				
2000	LE MONDE CE SOIR				
2030	SUR TOUTES LES SCENES DU MONDE	CONCERT INTIME	GRANDS CONCERTS	ORCHESTRE SYMPHONIQUE	BANC D'ESSAI
2100		DOCUMENTS			PREMIERES
2200	UKRAINIEN	HOLLANDAIS	UKRAINIEN CATHOLIQUE	PERES BASILLIENS	ALLEMAND
2300	RADIO JOURNAL				
2303	BOOK CLUB	L'ART AUJOURD'JUI	LITTERATURE AU PLURIEL	DES LIVRES ET DES HOMMES	
2330	RECITAL D'ORGUE	GRANDES RELIGIONS	CONNAISSANCES D'AUJOURD'HUI	A CAPELLA	
2400	LES PENSEES DE LA NUIT				
2405	ALLIAGE				
0100	FIN DES EMISSIONS				

SAMEDI	DIMANCHE	HEURE
		0555
SAMEDI BALLADE	MELODIES	0700
	ORCH. QUE.	0730
SAM'DIT RIEN	HORIZONS	0800
	RECITAL	0830
	ORCHESTRE CANADIEN	0900
	MESSE DOM.	1000
RADIO JOURNAL INFO 680	LE MONDE MAINTENANT	1100
SPORT NAT.	DIALOGUE	1110
LA SCIENCE		
OPERA DU METROPOLITAN	LE POINT	1203
	TEL QUEL	1215
	CHRONIQUE DU DISQUE	1300
	AU GRE DE LA FANTAISIE	1400
	TEMPS LIBRE	1500
JEUNES ARTISTES		1530
DE TOUS LES POINTS DU MONDE (samedi et dimanche)		1600
LE POINT	MUSIQUE	1610
LA BOURSE ET LA VIE		1620
	LES GENS DE MON PAYS	
RADIO JOURNAL	A FLEUR DE NUIT	1700
TOUR DE CHANT		
LES SAMEDIS DE L'OISEAU DE NUIT		1800
LE MONDE CE SOIR (samedi et dimanche)		2000
LES SAMEDIS DE L'OISEAU DE NUIT	A FLEUR DE NUIT	2010
ITALIEN	HONGROIS	2200
ITALIEN (suite)	RADIO JOURNAL	2300
ITALIEN (suite)	JAZZ EN LIBERTE	2303
ITALIEN (suite)	JAZZ NOUVEAU	2330
ITALIEN (suite)	LES PENSEES DE LA NUIT	2400
ITALIEN (suite)	MUSIQUE DES NATIONS	2405
NOCTAMBULE		0100

RADIO JOURNAUX QUOTIDIENS

LUNDI AU VENDREDI
0600 1000 1400 1730
0700 1100 1500 1800
0800 1200 1600 2000
0900 1300 1700 2300

SAMEDI
0600 1000 1610* 2000
0700 1100 1700 2100
0800 1200 1800 2200
0900 1600 1900 2300

DIMANCHE
0700 1200 1500 1900
0800 1203* 1600 2000
0900 1300 1700 2100
1100 1400 1800 2200

*Le Point — resume les principaux evenement de la semaine

BULLETINS SPORTIFS

LUNDI AU VENDREDI
0815 0905 1216 1628

SAMEDI
1105 1615 2103

DIMANCHE
1615 2103

EMISSIONS LOCALES

EMISSIONS ETRANGERES

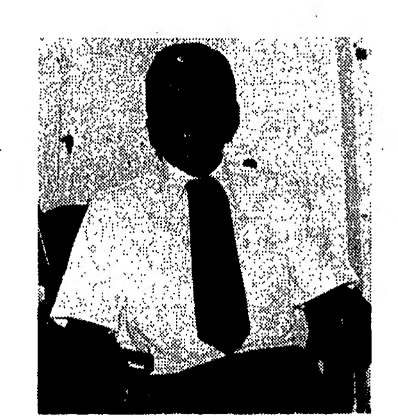
Franco-Saint-Paul


"L'essentiel, c'est d'être au Centre culturel"

Bal des Moissons

Samedi, le 2 novembre, une autre très belle soirée à notre Centre culturel. Environ 125 personnes participèrent au "Bal des Moissons". Les responsables de cette soirée étaient M. et Mme Bernard Doucet, avec la collaboration de M. et Mme Marcel Jacques, M. et Mme Louis Bisson, M. et Mme Paul E. Boulianne et M. R. Charron.


"Nous avons tant dansé que nous en avons usé nos souliers". On reconnaît sur cette photo René Amyotte, Isabelle Augert ainsi que M. et Mme James Lavallée.


"Un repos bien mérité". Apres avoir servi au bar toute la soirée, Gilbert Hébert de St-Vincent a cru bon prendre un moment de repos sur une bonne chaise berçante. Son copain de travail était Claude Brousseau.


L'orchestre d'Edouard Noël fut très apprécié, avec des chansons telles que "Viens danser, Colonda", "Vi-vent les Bretons" et bien d'autres

Bazar paroissial de Lafond

Dimanche, le 3 novembre dernier, une foule d'environ 400 personnes se sont rendues au bazar de Lafond pour participer au souper, au bingo et aux différents jeux qu'on avait organisés.

Mme Pierrette Robinson et Mme Marie Lafrance étaient en charge de la rafle dont le premier prix a été gagné par Mme V. Parenteau de Saint-Paul qui est retournée enrichie de $50.00. Le deuxième prix de $25.00 a été gagné par François Brousseau de Saint-Vincent.

Par ailleurs, le panier du dîner de Noël a été gagné par M. Charles Williams de Saint-Paul, alors que Mme Lorraine Kwiatkowski se méritait un couvre-lit. Pour sa part, Mme Lucienne Malo a gagné une boîte de victuailles, et Mme Esther Cardinal est retournée chez elle avec une horloge qu'elle s'est procurée à l'encan chinois pour le prix de $174.00.


Un groupe de dames très dévouées de Lafond. La présidente du bazar était Mme Fernande Journault. La dame en charge de la cuisine était Mme Annette Gagné.

Réunion de l'A.C.F.A.

Lundi soir, le 4 novembre dernier, avait lieu à Lafond l'assemblée mensuelle de l'A.C.F.A. régionale de Saint-Paul.

Pour nous recevoir à l'école, il y avait M. l'abbé Grondin, Mme Thérèse Théroux, M. et Mme Henri Robinson, M. et Mme Jules Journeault, M. Alphonse Malo, M. Evarice Gouin et M. Gérard Tremblay. Ce dernier a bien voulu accepter de faire partie du Conseil général avec M. l'abbé Grondin.

Bien que l'ordre du jour fût assez peu chargé, il y eu de très intéressantes discussions concernant l'éducation au niveau scolaire. Notre président, M. Raymond Albert, a expliqué le plan d'action que nous entrevoyons concernant l'animation dans nos paroisses.

Nous croyons que cette rencontre avec nos francophones de Lafond a été très fructueuse. Grand merci aux gens de Lafond pour leur chaleureux accueil et leur aimable hospitalité.

Chewing Gum

C'est bientôt que le Cercle dramatique de Saint-Paul présentera la comédie "Chewing Gum" qui mettra en vedettes M. Marcel Laberge (Gaston), Mme Isabelle Augert (Vivette) et Mme Alberte Doucet (Lil).

L'intrigue de cette pièce est des plus intéressante et saura vous amuser. Font également partie de la distribution de cette comédie: Mlle Marlette Jacques, Dave Hutton et Gérald Dubeau. La mise en scène est assurée par M. Paul Marchand.

Les billets sont en vente à Carda, à la Caisse populaire, à la Co-op et au bureau de Jules Van Brabant. Procurez-vous vos billets dès maintenant pour assurer votre siège.

Danse de la Halloween



Vendredi soir, le ler novembre, avait lieu au Centre culturel la danse de la Halloween, organisée par les Francs-Parleurs. Cette photo représente les jeunes qui assurèrent la réussite de cette soirée. De gauche à droite, Diane Charbonneau, Suzelle Larochelle, Marcel Laberge, Vivianne Bélanger et Anna Gratton.

L'orchestre moderne de Ghislain Bergeron fut très apprécié des jeunes. M. Lévis Bergeron, son frère, fait aussi partie de son ensemble. Cela ajoute beaucoup à la qualité de la musique.

Horaire CBXFT

Semainé du 16 au 22 novembre

[illegible]

09:00: Pépinot
09:30: Yogi l'Ours
10:00: Poly en Tunisie
10:30: Lassie
11:00: L'Odyssée
12:00: Les Héros du Samedi
13:00: Femme d'Aujourd'hui
14:00: Atome et Galaxies
14:30: Cinéma Jeunesse
16:00: Bagatelle
17:00: Déclic
17:30: Téléjournal et Sport
18:00: Soirée du Hockey
20:30: Arsène Lupin
21:30: Sporthèque
22:30: Téléjournal et Sports
23:00: Cinéma

dimanche

09:00: Roquet belles oreilles
09:30: Graines d'Ortie
10:00: Une Fleur M'a dit
10:15: Le Jour du Seigneur
11:00: Football Américain
13:30: Echos du Sport
14:00: Rencontres
14:30: Concertos
15:00: Magazine de la Semaine Verte
16:00: D'Hier à Demain
17:00: Cinq D
18:00: Politique Atout
18:30: Téléjournal et Sports
19:00: La Petite Patrie
19:30: Beaux Dimanches
22:30: Téléjournal et Sport
23:00: Du Simple au Multiple
23:30: Ciné-Club

lundi

09:15: Les Oraliens
09:30: Les 100 Tours de Centour
09:45: En Mouvement
10:00: Les Chiboukis
10:15: Du Soleil à 5 Cents
10:30: Personnalité Féminine
11:00: Les Recettes de Juliette
11:30: Minos Cinq
12:00: Cher Oncle Bill
12:30: Les Coqueluches
13:30: Téléjournal
13:35: Femme d'Aujourd'hui
14:30: Cinéma
16:00: Bobino
16:30: Les Egregores
17:00: Daktari
18:00: Nanny
18:30: Actualités 24
19:30: Les Pierrafeu
20:00: Les Forges du St-Maurice
20:30: Mont-Joye
21:00: Le Travail à la Chaîne
21:30: Toma
22:30: Téléjournal
22:45: Nouvelles du Sport
23:00: Appelez-moi Lise
24:00: Télé-Mystères

mardi

09:15: Les Oraliens
09:30: Les 100 Tours de Centour
09:45: En Mouvement
10:00: Minute Moumoute
10:15: Saturnin
10:30: Personnalité Féminine
11:00: Les Recettes de Juliette
11:30: Au Pays de l'Arc-en-Ciel
12:00: Le Prince Saphir
12:30: Les Coqueluches
13:30: Téléjournal
13:35: Femme d'Aujourd'hui
14:30: Cinéma
16:00: Bobino
16:30: Nic et Pic
17:00: Daniel Boone
18:00: Prince Noir
18:30: Actualités 24 (Local)
19:00: Actualités 24 (Nat., Int.)
19:30: La Petite Semaine
20:00: Sprint
20:30: Vedettes en direct
21:00: Rue des Pignons
21:30: La 60
22:30: Téléjournal et Sport
23:00: Appelez-moi Lise
24:00: Cinéma

mercredi

09:15: Les Oraliens
09:30: Les 100 Tours de Centour
09:45: En Mouvement
10:00: Les Jouets
10:15: Les Contes de la Rive
10:30: Personnalité Féminine
11:00: Les Recettes de Juliette
11:30: Tang
12:00: D'Iberville
12:30: Les Coqueluches
13:30: Téléjournal
13:35: Femme d'Aujourd'hui
14:30: Cinéma
16:00: Bobino
16:30: Picotine
17:00: Le Monde de Disney
18:00: Comportement animal
18:30: Acualité 24 (local)
19:00: Acualité 24 (national)
19:30: Consommateurs avertis
20:00: Chasseurs Cris
21:00: Ce coin de terre
22:00: Vers l'An 2000
22:30: Téléjournal et sport
23:00: Appelez-moi Lise
24:00: Cinéma

jeudi

09:15: Les Oraliens
09:30: Les 100 Tours de Centour
09:45: En Mouvement
10:00: Minute Moumoute
10:15: Fablio le Magicien
10:30: Personnalité Féminine
11:00: Les Recettes de Juliette
11:30: Histoires sans Paroles
12:00: Le Monde en Liberté
12:30: Les Coqueluches
13:30: Téléjournal
13:35: Femme d'Aujourd'hui
14:30: Cinéma
16:00: Bobino
16:30: Grugeot et Délicat
17:00: Tarzan
18:00: Temporel
18:30: Actualités 24
19:30: Les Grands Films
21:30: Destination Monde
22:00: La Flèche du Temps
22:30: Téléjournal
22:45: Nouvelles du Sport et Météo
23:00: Appelez-Moi Lise
24:00: Les Espions

vendredi

09:15: Les Oraliens
09:30: Les 100 Tours du Centour
09:45: En Mouvement
10:00: Au Jardin de Pierrot
10:15: Clak
10:30: Personnalité Féminine
11:00: Les Recettes de Juliette
11:30: Les Animaux Chez-Eux
12:00: Mini-Fée
12:30: Les Coqueluches
13:30: Téléjournal
13:35: Femme d'Aujourd'hui
14:30: Cinéma
16:00: Bobino
16:30: Picolo
17:00: Pour Tous
18:30: Actualités 24
19:30: Marcus Welby
20:30: Hors Série
21:30: Dossiers
22:30: Téléjournal
22:45: Nouvelles du Sport et Météo
23:00: Appelez-Moi Lise
24:00: Cinéma

CBXAT

SAMEDI

08:00: Pépé le cowboy
08:30: Picolo
09:00: La porteuse de pain
09:30: La Petite Semaine
10:00: Les héros du samedi

DIMANCHE

08:00: Pépinot
08:30: Le Prince Saphir
09:00: Le jeune Fabre
09:30: Les faucheurs de marguerites
10:00: La Semaine Verte
11:00: Qui vive
11:30: La Flèche du Temps
12:00: Topino

LES FILMS À CBXFT

SAMEDI

23h00 CINÉMA
Le Massacre d'Hudson River. Western réalisé par Amando de Ossorio, avec Georges Martin, Luis Marin et Pamela Tudor. Les trappeurs de descendance française sont exploités par le directeur anglais du comptoir qui impose ses prix d'achat. Il fait fusiller ceux qui résistent. Le frère d'une des victimes rejoint un mouvement de résistance (It.-esp. 65).

DIMANCHE

23h40 CINÉ-CLUB
L'Invitation. Comédie satirique réalisée par Claude Goretta, avec Jean-Luc Bideau, Jean Champion, Michel Robin et François Simon. À la mort de sa mère, un employé de bureau a l'occasion de vendre à bon prix la propriété héritée de celle-ci pour s'installer dans un pavillon à la campagne. Il invite ses camarades de travail à une fête champêtre, qui dégénère bientôt en affrontement (Fr.-suisse 72).

LUNDI

14h30 CINÉMA ●
Le train de Berlin est arrêté. Drame réalisé par Ralf Haedrich, avec Sean Flynn, Nicole Courcel et José Ferrer. Un train sous contrôle américain relie Berlin-Ouest à Francfort et doit passer en territoire communiste. Un jour, un *Allemand de l'Est* parvient à monter en fraude à bord du convoi. Une infirmière l'aide à se cacher dans un compartiment vide (Fr.-all. 63).

24h00 TÉLÉ-MYSTÈRES ●
Série policière mettant en vedette Claude Volter, André Gevrey et Christian Barbier. « Crime dans la ligne droite ». L'inspecteur Servais s'initie au monde du turf et des paris. Le hasard veut que la course à laquelle il assiste soit marquée par un accident mortel. Réal.: Teff Erhat.

MARDI

14h30 CINÉMA ●
De Gaulle par de Gaulle. Documentaire réalisé par Michel Droit, sur l'aspect politique de la vie de Charles de Gaulle depuis 1938 jusqu'à sa mort.

24h00 CINÉMA
Je t'aime, je t'aime. Drame de science-fiction réalisé par Alain Resnais, avec Claude Rich, Olga Georges-Picot et Anouk Ferjac. Alors qu'il sort de la clinique où il a été soigné après une tentative de suicide, un homme est abordé par des inconnus. Ceux-ci l'amènent à un centre de recherches scientifiques où l'on expérimente une machine à voyager dans le temps. Il accepte de tenter l'aventure et doit se retrouver, pendant une minute, un an en arrière (Fr. 68).

MERCREDI

14h30 CINÉMA
Martin soldat. Comédie réalisée par Michel Deville, avec Robert Hirsch, Veronique Vendell et Walter Rilla. Martin, comédien de troisième ordre en tournée en Normandie, en juin 1944, doit revêtir l'uniforme d'un officier allemand pour répéter «Siegfried» de Giraudoux. Les Alliés, le prenant pour un Allemand, l'arrêtent. La méprise dissipée, il devient l'ordonnance d'un général français, dont il revêt, un soir, l'uniforme (Fr. 66).

24h00 CINÉMA ●
Les Horaces et les Curiaces. Film d'aventures réalisé par Terence Young, avec Alan Ladd, Franca Bettoja et Jacques Sernas. Pendant un combat entre les villes de Rome et d'Albe, l'aîné de la famille des Horaces est fait prisonnier. Pour mettre fin à la lutte entre les deux villes, les rois acceptent que l'issue en soit réglée par un combat entre les membres de deux familles, les Horaces et les Curiaces (It. 61).

JEUDI

14h30 CINÉMA ●
Deux bons copains. Comédie avec Laurel et Hardy.

19h30 LES GRANDS FILMS
Un détenu en attente de jugement. Drame social réalisé par Nanni Loy, avec Alberto Sordi, Elga Andersen et Tano Cimarosa. Après un séjour de sept ans en Suède, un géomètre italien revient passer ses vacances dans son pays natal avec sa femme suédoise et ses deux enfants. Il est arrêté dès qu'il met les pieds en Italie. Plusieurs jours passent avant qu'il ne soit averti qu'une accusation de meurtre pèse sur lui (It. 71).

VENDREDI

14h30 CINÉMA ●
Leguignon, guérisseur. Comédie sentimentale réalisée par Maurice Labro, avec Yves Deniaud, Nicole Besnard, Michel Roux et André Versini. Diogène Leguignon découvre soudain qu'il possède un don de guérisseur. Le vétérinaire, le médecin et le pharmacien voudraient mettre un frein à son ascension (Fr. 54).

17h00 POUR TOUS
Tintin et le Temple du Soleil. Aventures. Tintin, Milou, Haddock et les Dupont vont par monts et par vaux à la recherche de Tournesol captif dans le Temple du Soleil et victime des pouvoirs des Incas (Fr.-belge 69).

24h00 CINÉMA ●
Les Amants. Drame psychologique réalisé par Louis Malle, avec Jeanne Moreau, Jean-Marc Bory et Alain Cuny. Une jeune femme négligée par son mari, insatisfaite de son amant, n'est pas heureuse. Un jour, elle tombe en panne sur la route et est ramenée chez elle par un inconnu. Le mari invite l'étranger à passer la nuit chez lui (Fr. 58).



Public Works Canada / Travaux publics Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, 10e étage, Pièce 1000, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. à la date limite déterminée.

ENTREPRISE

INUVIK HOSPITAL KITCHEN RENOVATIONS
INUVIK, N.W.T.

Date limite: le 29 novembre 1974
Dépôt: $25.00

On peut se procurer les documents de soumission moyennant un dépôt de $100.00 sous forme de chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur Général du Canada par l'entremise des bureaux suivants du ministère des Travaux publics: Pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta, 801 Edifice des Ressources Naturelles, 205 9 ave, S.E. Calgary, Alberta Northern Bldg. Officer, D.P.W. INUVIK, N.W.T. et peuvent être consulté à Edmonton Construction Association à Edmonton et Calgary et au bureau de Yellowknife, Hay River et Fort Smith, N.W.T.

M.D. Macleod
Département des Travaux Publics
Tél.: (403) 425-7192

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick
Chef des Services financiers et administratifs - région de l'Ouest

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics; Pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. à la date limite déterminée.

On est invité à soumettre des offres pour la location d'un local d'environ 8,865 pieds carrés devant servir à l'installation d'un bureau de poste No 5 à Edmonton, Alberta.

On peut se procurer les documents de soumission moyennant un dépôt de $25.00 sous forme de chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur Général du Canada par l'entremise des bureaux suivants du ministère des Travaux publics: 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta, Pièce 801, Edifice des Ressources naturelles, 205, - 9e avenue, S.E. Calgary, Alberta.

Les offres devront être adressées au Directeur Général, Chef des Services financiers et administratifs - région de l'Ouest, bureau des Travaux publics du Canada, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et seront reçues jusqu'à 3h00 p.m., le 29 novembre, 1974.

Les offres devront être soumises avec un prix fixe per annum, basé sur une entente claire et précise avec le locataire (représenté par le ministère des Travaux publics du Canada) qui sera responsable pour la location seulement, y compris une clause d'ajustement pour les taxes, les taux d'utilités et les frais de conciergerie.

On peut obtenir des renseignements supplémentaires en s'adressant à:

Mr. D. Young
Acting Manager of Leasing
Ministère des Travaux Publics
11e étage, 1 Thornton Court
EDMONTON, Alberta
Tél.: 425-7544

Le terme de location sera d'une durée de dix (10) années, avec option de renouvellement pour deux périodes de cinq (5) ans. La propriété qu'on offrira devra être située à l'intérieur de la région indiquée sur le plan esquissé accompagnant la soumission cachetée.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

R.A. Melnick
Chef des Services financiers et administratifs - région de l'Ouest



Fonction publique Canada / Public Service Canada

CONCOURS OUVERTS EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS
DIVISION DES TELECOMMUNICATIONS
DIRECTION DE L'EXPLOITATION ET DES TARIFS
OTTAWA, ONTARIO

CONTROLEURS, COMPTABILITÉ ET VÉRIFICATIONS

Traitement: $15,832 – $18,084 — **Concours: 4-A-U-011 (69)**

FONCTIONS: Effectuer des contrôles et des vérifications des comptes des entreprises de télécommunications; effectuer, à l'égard de leurs opérations comptables et financières, des analyses et des enquêtes dont la Commission se servira dans l'exercice de ses fonctions juridiques, administratives et de réglementation.

Conditions de Candidature: Diplôme universitaire en administration des Affaires ou en comptabilité ou conditions requises pour être reconnu comptable professionnel. Expérience de fonctions de comptabilité et de vérification des livres comptables d'une entreprise de télécommunication. Etre prêt à voyager dans le cadre de ses fonctions.

Il existe actuellement deux postes vacants à Ottawa.

CHEF, DIRECTION DE L'EXPLOITATION ET DES TARIFS

Traitement: $22,705 – $25,764 — **Concours: 4–A–P–017 (69)**

FONCTIONS: Planifier et diriger des programmes de recherche, d'analyse et d'enquête sur l'exploitation, les droits de passage, les tarifs, les services auxiliaires et les installations de sociétés de télécommunications, notamment concevoir et contrôler les règlements permettant à la Commission de remplir ses fonctions judiciaires, réglementaires et administratives.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Les candidats doivent avoir une expérience étendue et une connaissance approfondie des sociétés de télécommunications visées par les règlement. Cette expérience doit également être de nature à comprendre une connaissance de l'exploitation, des services, des installations et des droits de passages.

Exigences linguistiques: Pour les postes de CONTROLEURS, COMPTABILITE et VERIFICATIONS, une connaissance de l'anglais est essentielle. Pour le poste de CHEF, DIRECTION DE L'EXPLOITATION ET DES TARIFS, une connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Ce concours est aussi ouvert aux unilingues. Ils doivent cependant, indiquer par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITES D'INSCRIPTION:

Présentez votre demande sur la formule PSC–367–4110 "Demande d'emploi" que vous pouvez vous procurer dans les bureaux de poste, Centres de main-d'oeuvre du Canada ou bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada et faites-la parvenir àa:

Direction générale de la dotation,
Commission de la Fonction publique,
17e étage, Tour "A",
Place de Ville,
Ottawa, Ontario
KIA OM7

Veuillez mentionner le numéro de référence du concours.

Les demandes d'emploi dévraient nous parvenir au plus tard le 26 NOVEMBRE 1974.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ces concours.

CONCOURS OUVERTS EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

Traitement jusqu'à $20 653

Direction générale du perfectionnement
Bureau des langues
Commission de la Fonction publique

FONCTION: Enseigner le français comme langue seconde aux fonctionnaires fédéraux et aux membres des Forces armées canadiennes dans divers centres urbains et bases militaires au Canada.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Une connaissance approfondie du français. Etre titulaire d'un baccalauréat ès arts ou d'un baccalauréat dans une discipline se rattachant au programme en cause. (Les personnes qui prévoient obtenir ce diplôme au printemps de 1975 peuvent s'inscrire à ce concours; cependant, aucune offre ne leur sera faite avant que les documents attestant l'obtention du diplôme n'aient été fournis.)

Des avis de concours plus détaillés et la formule de demande d'emploi PSC 367-4110 (Rev. 1/74) sont disponibles aux bureaux régionaux de la Commission de la Fonction publique, aux Centres de la main d'oeuvre du Canada, ou dans les bureaux de poste. Les demandes doivent être adressées comme suit:

CONCOURS 75 - CFP - PER - OC - 1 (13)
PROFESSEURS DE FRANCAIS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
DIVISION DU PERSONNEL; UNITE "A"
PLACE DE VILLE, TOUR "A"
OTTAWA, KIA OM7

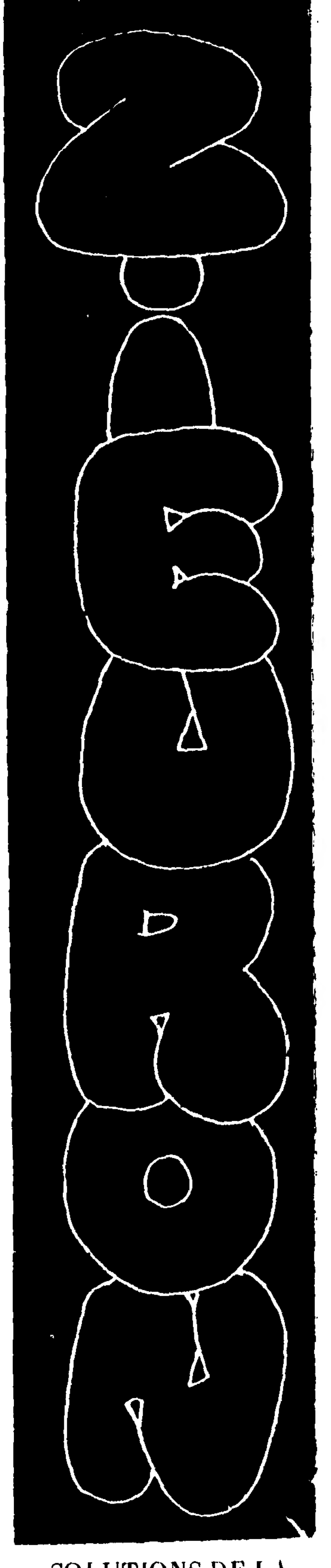
Il est absolument essentiel que la demande d'emploi soit accompagnée des pièces justificatives en ce qui a trait aux études et à l'expérience professionnelle. Des entrevues auront lieu dans les centres urbains suivants: Victoria, Edmonton, Régina, Vancouver, Winnipeg, Sudbury, Toronto, Ottawa, Rouyn, Montréal, Moncton, Halifax, St-John's (T.N.), Charlottetown Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec, Chicoutimi, Rimouski.

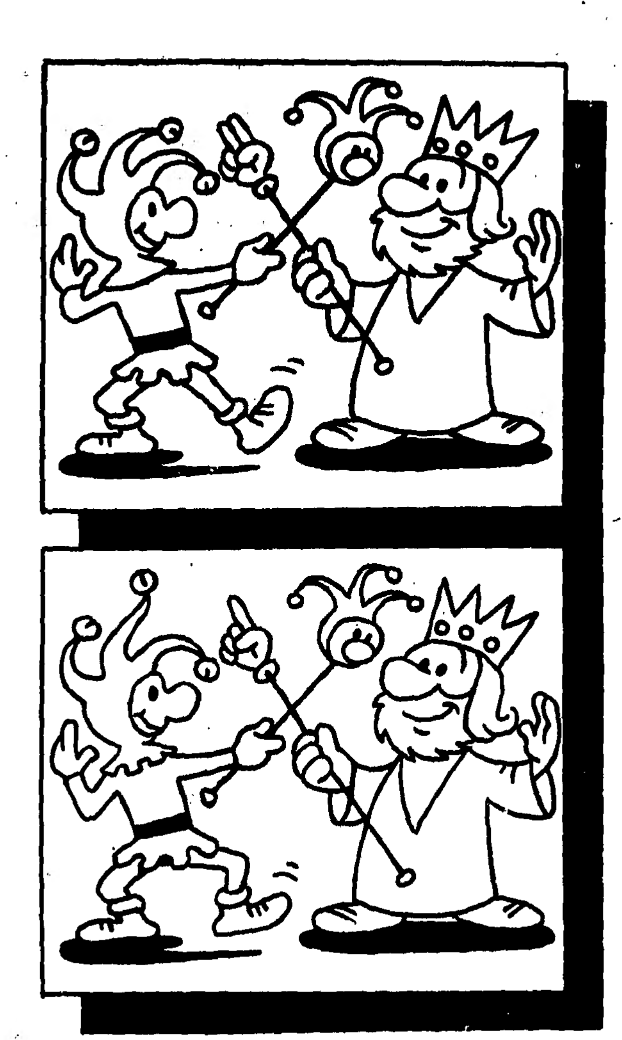
Les candidats devront assumer tous les frais relatifs à leur déplacement pour se présenter à l'entrevue

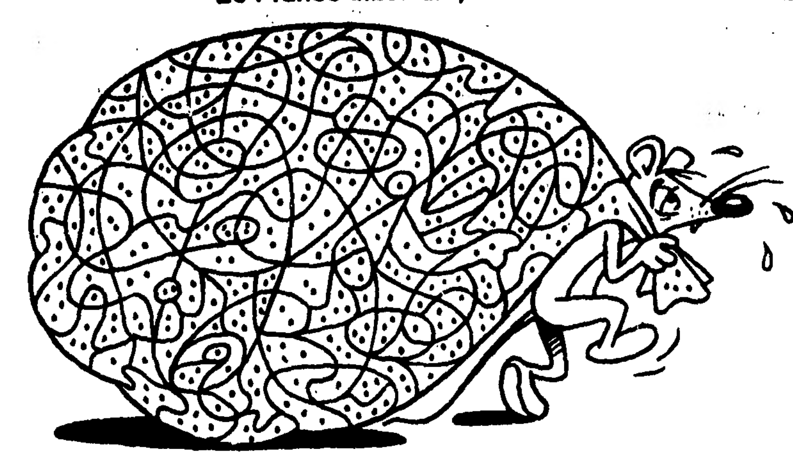
Référence à rappeler dans votre demande: 75 - CFP - PER - OC - 1 (13)

LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION EST LE 10 JANVIER, 1975.

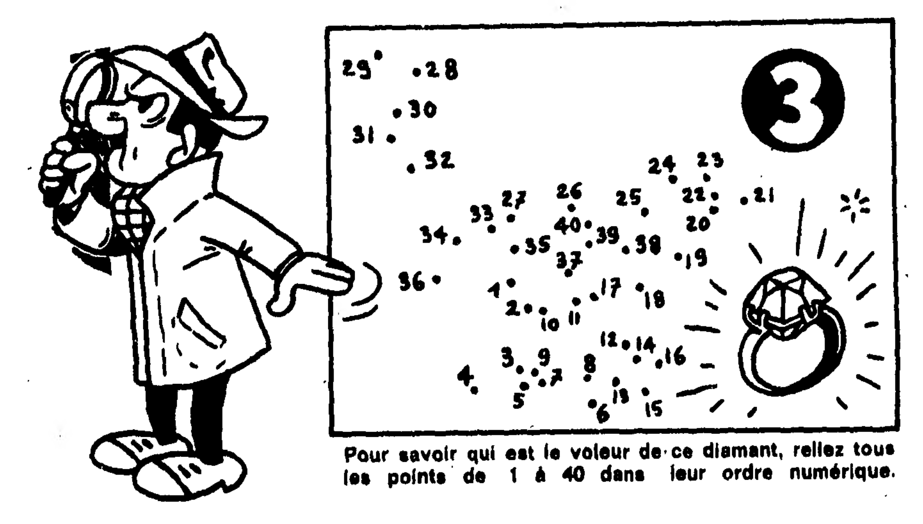
Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.





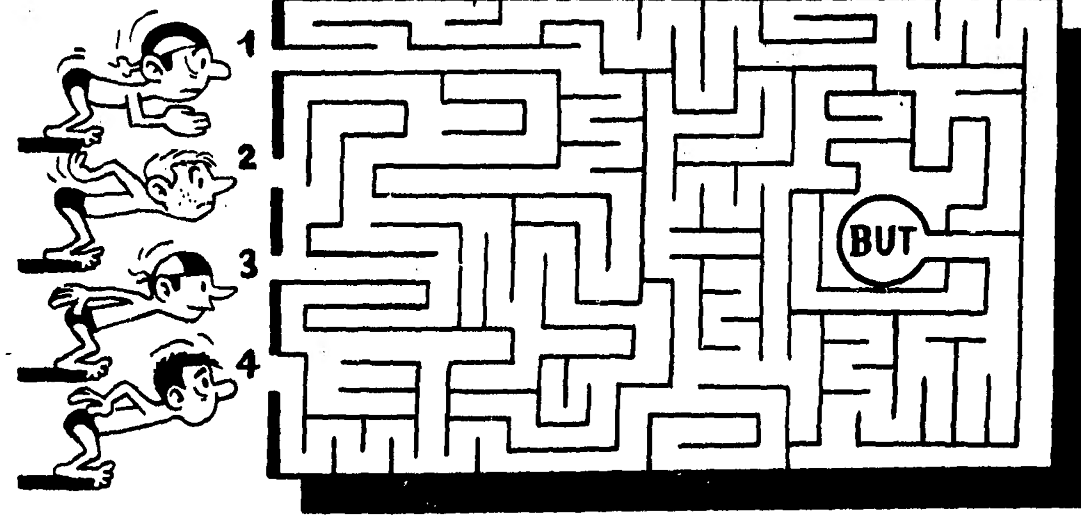


2 Cette petite souris vient de faire ses provisions. Mais ce qu'elle porte dans son sac semble rudement lourd... Pour savoir de quoi il s'agit, noircissez toutes les cases contenant deux points, et uniquement celles-là.

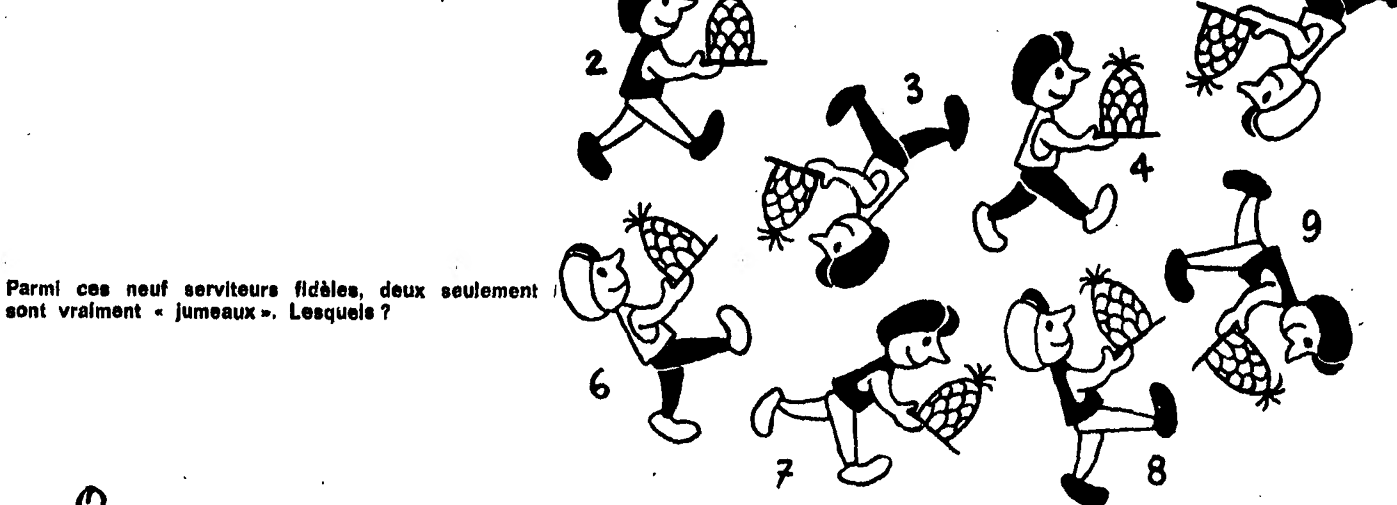


Pour savoir qui est le voleur de ce diamant, reliez tous les points de 1 à 40 dans leur ordre numérique.

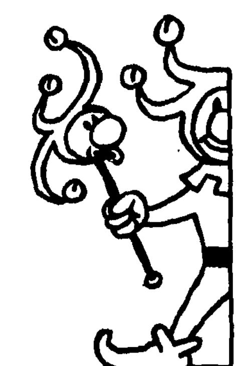
1 Pendant que le roi et son fou se livrent un duel acharné, essayez de découvrir les huit erreurs qui se sont glissées dans le second dessin de notre ami Coutant.

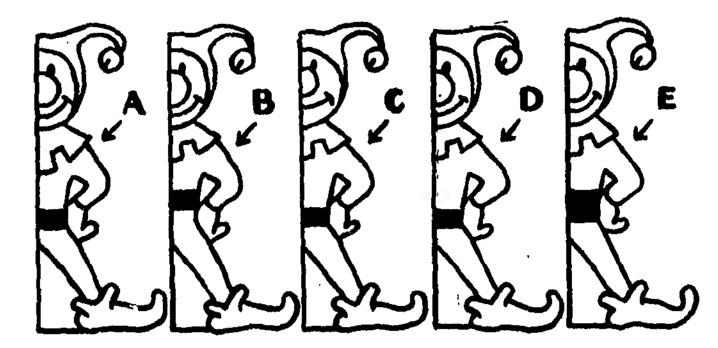


4 Quatre nageurs s'apprêtent à prendre le départ. Mais un seul atteindra le but. Lequel ?



5 Parmi ces neuf serviteurs fidèles, deux seulement sont vraiment « jumeaux ». Lesquels ?

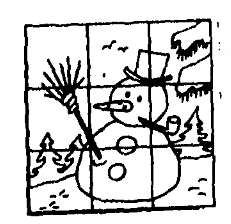




6 Ne reculant devant aucun sacrifice pour amuser le roi, le fou s'est fait couper en deux ! Quelle est la vraie moitié qui correspond à celle de gauche ?

SOLUTIONS DE LA SEMAINE DERNIERE

1. Ce croquis vous explique comment reconstituer le bonhomme de neige de Jean-Pierre.



2. LES PECHES CAPITAUX - 1. orgueil; 2. avarice; 3. envie; 4. luxure; 5. gourmandise; 6. colère; 7. paresse.
3. L'ombre E
4. Le pouce de la main du bonhomme de neige s'est redressé - le ruban de son chapeau est plus large - un cheveu a été ajouté sous son chapeau - le bouton sur la manche du personnage a été inversé - le petit doigt de sa main droite est apparent - la fenêtre au-dessus de sa tête est plus grande - une trace de pas derrière lui a changé de sens - un flocon de neige de plus, en bas et à droite.
5. Les jumeaux C et H.

CARRIERES ET PROFESSIONS

PETITES ANNONCES

A vendre: lapins et cochons d'Inde. S'adresser à Henri Lusson, tél.: 348-5683 (Clyde).

Une chambre supplémentaire à louer avec accès à la cuisine. Vous y serez comme chez-vous. Seulement $35.00 par mois. Tél.: 488-5885.

APPEL D'OFFRE

LES SOUMISSIONS CACHETEES et portant sur l'enveloppe la mention "Tender for Modifications to Air Terminal Building (Phase 2) at Fort McMurray Airport, Fort McMurray, Alberta" seront reçues jusqu'à 3h.00 p.m., le 4 décembre 1974.

On peut se procurer les plans, devis et les documents de soumission (en anglais seulement) au Ministère des Transports, directeur régional des approvisionnements, salle 894, - Edifice Fédéral 9820 - 107e rue, Edmonton, Alberta moyennant un chèque bancaire visé de $25.00 établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les plans et devis seront en montre à la Builders Exchanges à Edmonton et Calgary, Alberta; Vancouver, C.B.; Southam Building Reports, Winnipeg, Manitoba et Industrial Construction Centre Ltd., Burnaby, B.C.

D.J. Dewar
Administrateur de la
région de l'Ouest

SOLUTION DES DERNIERS MOTS CROISES

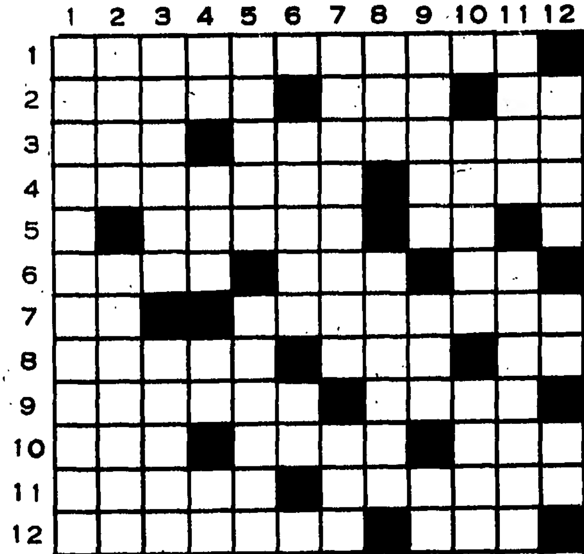
Horizontalement

1 - SPECTATRICE 2 - TIREUSE - NASE 3 - AGE - BISCOTTE 4 - TE - TENTE 5 - IODE - PALET 6 - ONOMER - ROTI 7 - NAINE - AGA 8 - NONNE - FE - ULM 9 - ANES - CAUSE 10 - ID - EPRISE - AR 11 - REUSSIR - RANI 12 - EST - INERTIES

Verticalement

1 - STATIONNAIRE 2- PIGEON - ONDES 3 - ERE - DONNE - UT 4 - CE - TE - ANSES 5 - TUBE - MIE - PSI 6 - ASINIEN - CRIN 7 - TEST - REFAIRE 8 - CEP - EUS 9 - INO - ARA - SERT 10- CATALOGUE - AI 11 - EST - ETAL - ANE 12 - EESTI - MARIS.

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1—Examiner à fond.
2—Servait à filer le chanvre — Conteste — Note.
3—Appel — Qui n'ont pas été imprimées.
4—Etre incertain sur le parti qu'on doit prendre — Préfixe qui multiplie par un billion.
5—Coupe la cime d'un arbre — Eminence.
6—Raconter — Massacré — Coule en Italie.
7—Préfixe — Période pendant laquelle une assemblée peut exercer ses fonctions (pl.).
8—Personne détenue comme gage — Levant — Que l'on doit.
9—Ache — Victoire de Napoléon.
10—L'hégire est celle des mahométans — Vêtement féminin — Et caetera.
11—Raisonnable — Lumière qui précède le lever du soleil.
12—Décapitées — Bons mots.

VERTICALEMENT

1—Diocèse d'un archevêque.
2—Petit orifice d'une glande — Droit éventuel à des bénéfices.
3—Prendre un liquide avec un récipient — Sert à percer le cuir.
4—Dieu solaire — Allez, en latin — Mère des Cyclopes — Saint.
5—Inflammation de l'oreille — Etreinte.
6—Qui est bien marquée — Fille d'Inachos.
7—Qui occasionne des frais — Fourreau qui gaine la jambe.
8—Repaire — Supporte le poids du véhicule.
9—Divinité mythologique — Se disait à la fin de la messe — Coups de baguettes.
10—Mot employé en musique pour noter les différents mouvements dans lesquels est écrit un morceau — Gaz employé dans l'éclairage.
11—Regimber — Rongeur d'Amérique du Nord.
12—Empereur de Russie — Bien appris — Ceci.

Mots cachés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	N	T	T	N	E	M	M	A	D	N	O	B	A	E
2	R	A	O	O	R	I	A	R	M	A	R	O	N	X	S
3	E	E	U	M	T	A	I	E	R	M	M	I	A	E	T
4	F	E	T	E	R	A	N	R	E	B	M	G	S	R	I
5	E	R	E	S	T	E	A	S	A	E	E	R	I	O	M
6	R	A	S	C	E	T	S	R	F	R	A	N	C	E	E
7	E	S	T	R	I	T	D	M	E	O	P	E	R	E	R
8	N	E	S	O	I	E	O	R	F	P	R	O	I	E	S
9	C	R	N	C	M	R	O	R	O	E	I	M	S	A	O
10	E	S	S	E	T	N	E	S	P	I	A	V	A	L	L
11	S	I	N	A	T	R	S	O	R	N	S	E	N	T	I
12	I	T	P	T	E	E	N	R	C	E	S	D	R	A	D
13	S	E	R	H	D	D	I	H	N	S	E	G	A	R	E
14	E	O	I	E	R	T	O	U	V	R	I	R	C	E	S
15	U	R	E	E	E	N	O	U	E	R	A	I	E	N	T

Abondamment
axer
athée
anime
arma
aval
Bombardements
Cigare
croc
cris
Dards
Exagèreront
estimer
France
fêtera

frère
Irrite
Manchon
main
moire
mort
Narrations
noueraient
Orme
ouvrir
opérer
Proies
peines
prias
protester

possède
préférences
Raser
répondre
reste
rage
Solides
senti
site
sise
Transforma
toutes
tests
trou
tome
tics
taie
Urée

9 lettres cachées

SOLUTION DU DERNIER MOT CACHE: RASSEMBLER

Cartes d'affaires

Histoire de la communauté française d'Edmonton

1795 à 1935

par Edward John Hart

Thèse de Maîtrise ès Arts soumise à la faculté d'études diplômés de l'Université de l'Alberta Département d'histoire

- III -

Avant-propos (suite)

Une fois qu'elles furent solidement établies, les deux compagnies, c'est-à-dire la compagnie canadienne et la compagnie anglaise, utilisèrent à peu près les mêmes méthodes dans l'acquisition des fourrures. Pourtant il existait une grande différence chez les employés. Même si, en 1804, sur les quarante "bourgeois" de la Compagnie du Nord-Ouest, il n'y avait que deux Canadiens-français, Chaboillez et Rocheblave, la politique de la compagnie était d'embaucher des Canadiens-français qu'elle recrutait à Montréal. Cette préférence pour les Canadiens-français trouvait sa raison dans le fait que les coureurs de bois étaient renommés pour leur habilité, leur hardiesse, leur intrépidité et leur endurance dans les long et périlleux voyages en canots. En effet, ces commandos de la pelleterie s'aventuraient dans les pays d'en-haut avec des provisions d'échanges, puis ils revenaient à Montréal avec des quantités de fourrures. De plus, les Canadiens-français n'avaient pas leur pareil pour obtenir la faveur des Indiens dans ce commerce des fourrures. Leur facilité à apprendre les langues indiennes, leurs aptitudes comme chasseurs et comme guides, leur disposition à épouser des femmes indiennes, c'était là tout autant de facteurs qui leur attiraient la sympathie de nombre de tribus indiennes (6). De fait, la compagnie avait établi comme politique d'accorder une promotion à ses employés qui contractaient mariage avec des Indiennes, et elle savait en tirer son profit (7).

Par ailleurs, la Compagnie de la Baie d'Hudson avait une politique toute différente: elle recrutait son personnel en Angleterre, en Ecosse, et surtout dans les Iles Orkney. Ces hommes étaient tout aussi rudes, habiles à manier les bateaux plats York dont faisaient usage les brigades de la compagnie anglaise, et eux aussi épousaient des femmes indiennes. Cependant, durant les premières années de compétition, la Compagnie de la Baie d'Hudson eut du mal à recruter ses employés et de ce fait les mariages entre ses employés (8) et les femmes indiennes ne furent pas aussi nombreux que ceux qui eurent lieu dans la Compagnie du Nord-Ouest.

Si on examine la liste des hommes qui étaient employés au Fort Augustus en 1804, on peut voir à quel degré la Compagnie du Nord-Ouest faisait appel aux Canadiens-français. A ce moment-là, il y avait trois commis canadiens-français: Nicholas Montour, Jacques Raphael et Jules-Maurice Quesnel qui devait plus tard devenir conseiller législatif à Montréal. Il y avait également deux guides canadiens-français: Louis Durand et Antoine Clément; deux ans plus tard, on retrouvait ce dernier à Rocky Mountain House, avec David Thompson. On comptait aussi dix interprètes canadiens-français: X. Berger, Louis Blondeau, François Deneau, Pierre Denommé, François Deschamps, Pierre Jérôme, Laliberté, Jean-Baptiste Letendre, Auguste Lionnais et Joseph Primeau (9). En comparaison, lorsque Tomison érigea le premier Fort Edmonton en 1795, il semblerait que le nombre des employés se soit maintenu à dix-sept et tous étaient Orcadiens. Cela n'a rien d'étonnant si on tient compte que 132 hommes envoyés dans les terres de York Factory par la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1795-96, 119 d'entre eux venaient des Iles Orkney (10).

Durant les années qui suivirent 1804, alors que la rivalité entre les deux compagnies commença à devenir des plus aigue, ça devint pratique de plus en plus courante, à la compagnie de la Baie d'Hudson d'avoir recours aussi à des employés canadiens-français. Cela était peut-être dû au fait que les hommes des Iles Orkney étaient de plus en plus rares (11) ou parce qu'on se rendait compte de la valeur des Canadiens-français dans la compétion de ce commerce. Quoiqu'il en soit, avant l'union des deux compagnies, en 1821, la Compagnie de la Baie d'Hudson en avait recruté plusieurs parmi les 'hommes libres', c'est-à-dire des hommes dont le contrat avec la Compagnie du Nord-Ouest avait expiré et qui étaient au service de personne en particulier.

---

(6) L'Abbé G. Dugas, **L'Ouest Canadien** (Montreal: Cadieux and Derome, 1896), pp. 199-200; Rev. A.G. Morice, o.m.i. , **The History of The Catholic Church In Western Canada** (Toronto: The Musson Book Company Ltd., 1910), pp. 58-59.

(7) Morton, p. 350.

(8) Richard Glover, Introduction to **Cumberland and Hudson House Journals 1775-82,** Publications of The Hudson's Bay Record Society, Vol. XIV (London: The Hudson's Bay Record Society, 1951), pp. IXXVI-IXXXI

(9) Rev. A.G. Morice, O.M.I., **Dictionnaire Historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest** (Kamloops: Chez l'Auteur, 1908), pp.203, 244, 242, 107, 69, 23, 32, 84, 86, 134, 151, 186, 188, 234.

(10) Johnson, Introduction pp. XXXI-II

(11) Glover, pp. IXXV VI

Joyeux Anniversaire

aux membres de l'ACFA par la Sécurité Familiale

VENDREDI, le 15 novembre

M. Grégoire GAGNON, Edmonton
M. Pierre GARIEPY, Edmonton
M. Jean-Paul GAUTHIER, Drayton Valley
M. James LAVALLEE, St-Paul
M. Lucien LORIEAU, Edmonton
M. Roger PLANTE, St-Paul
Mlle Françoise ROBERT, Edmonton
M. Lucien TURCOTTE, Jean Côté

SAMEDI, le 16 novembre

M. Rosaire BASTIEN, Guy
Sr Elsie HEWKO, s.c.e. Trochu
M. Robert LACOMBE, Fort Kent
M. Omer PELLETIER, Légal

DIMANCHE, le 17 novembre

M. Léo L. BEAUDOIN. Edmonton
Mme Marie-B. BEAUPRE, Donnelly
M. André CROTEAU, Bonnyville
R.F. Robert FILLION, o.m.i., Grouard
Sr Marie KNIEVEL, s.c.e., Tisdale, Sask.
M. Paul-Emile MAISONNEUVE, Guy

LUNDI, le 18 novembre

M. Jean W. BERUBE, High Level
M. Robert E. DESPINS, Guy
M. Robert A. GRAVELLE, St-Albert
Sr Gisèle LABONTE, F.J., Edmonton
Sr Nancy LECLAIRE, a.s.v., Edmonton
M. Rémi LIRETTE, Cold Lake
M. Wilfrid PROVENCAL, Vimy

MARDI, le 19 novembre

M. Raymond BEGIN, Girouxville
M. Jules BESSETTE, Jean Côté
Mme Maria CAMPEAN, Fort Kent
M. Ronald DOYLE, Donnelly
M. Normand A. GARAND, Falher
M. Placide GERVAIS, Falher
Mme Martine MAISONNEUVE, Donnelly
M. Georges NOLETTE, Edmonton
M. Lucien ROY, Bonnyville
Mme Jacqueline SCHAUB, Drayton Valley
M. Joseph VACHON, Bonnyville

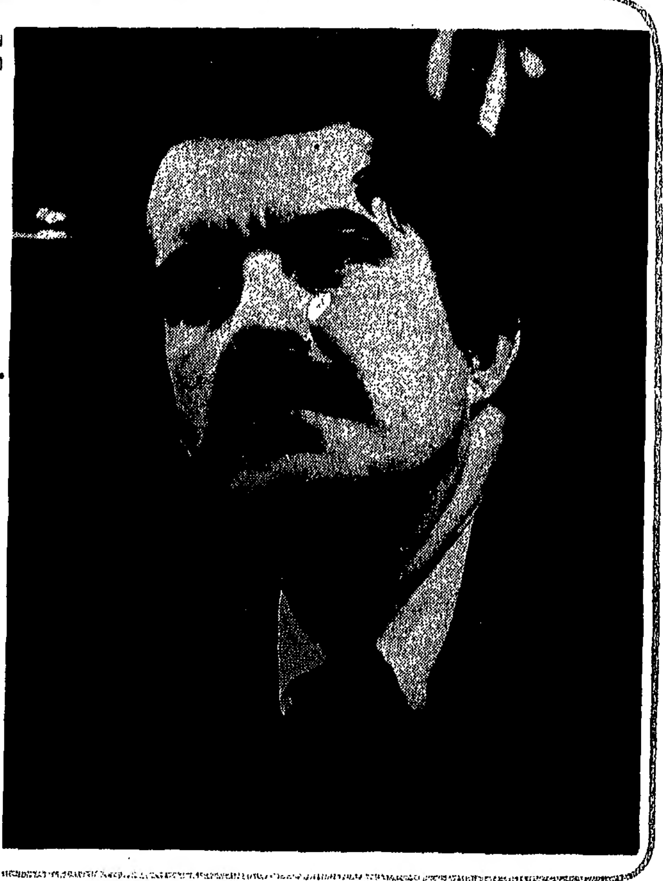
MERCREDI, le 20 novembre

M. Marcel DUCIAUME, Edmonton
Mme Fernande JOURNAULT, Lafond
Mlle Gisèle OLIVIER, Calgary
Mme Cécile PLOUFFE, St-Paul

JEUDI, le 21 novembre

Sr Dorothée BEAUDOIN, s.c.e., Vegreville
Mme Jeannette CHAMPAGNE, Morinville
M. Gérard J. COTE, Fort Kent
M. Guy JOHNSON, McLennan
M. Roméo PIQUETTE, Edmonton
M. Arthur THIBAULT, Donnelly
M. Léo A. VALLEE, Bonnyville

POUR MARQUER LE 25e ANNIVERSAIRE DE CHFA



LE 20 NOVEMBRE

Emissions et animateurs du passé... témoignages sonores de 25 années. Porte ouverte aux visiteurs

LE 1er DECEMBRE à 20 heures

En l'auditorium du T.F.E. Récital Bernard Turgeon pour l'émission "Mélodies"
Le public est admis sur présentation d'un laissez-passer.

On peut se procurer un laissez-passer en appelant 424-2157 entre 8h.30 et 16h.30 du lundi au vendredi